

tribune économique

Electricité :
Une loi indispensable

L'enquête :
Les préoccupations des
PME valaisannes

Cour de Gare

L'ÉCLOSION D'UN QUARTIER TRÈS URBAIN

Le magazine économique valaisan

**UVAM
WGV**

UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND

ZZ TOP

TOTO

PASCAL
OBISPO

CALOGERO

NINHO

SCH

CHRIS
ISAAK

GRAND
CORPS
MALADE

CLAUDIO
CAPEO

JOHNNY
SYMPHONIQUE
TOUR

SION SOUS LES ETOILES

16 AU 20 JUILLET 2024



MC
SOLAAR

THE
LIBERTINES

PIERRE
DE MAERE

NUIT
INCOLORE

KOBA LAD

QUEEN
MACHINE

SILVER
DUST

STORACE

ROYAL
REPUBLIC

LETO



SIONSOUSLESETOILES.CH × TICKETCORNER × COOP CITY

ÉDITORIAL

LE CONGÉ MENSTRUEL

Mais où va-t-on ?

**Marcel Delasoie***Secrétaire général UVAM*

Les villes d'Yverdon-les-Bains et de Fribourg ont introduit un congé menstruel en cas de règles douloureuses. Les employées de la ville pourront être absentes jusqu'à trois jours sans présenter de certificat médical à leur employeur.

Loin de moi l'idée de vouloir m'ingérer dans la gestion du personnel des communes d'Yverdon-les-Bains et de Fribourg du moment que je n'y paie pas mes impôts, mais mon souci est que le congé menstruel de trois jours octroyé dans ces deux villes de Suisse romande risque bien de donner des idées à d'autres collectivités et à terme à nos élus cantonaux et fédéraux. L'octroi d'un congé spécifique pour les femmes ayant des règles douloureuses m'interpelle cependant à plus d'un point et est en contradiction avec plusieurs grands principes :

- La protection des données régie par une nouvelle loi fédérale on ne peut plus compliquée et alambiquée qui interdit quasiment de demander à un collaborateur s'il va bien sans devoir remplir un formulaire justifiant la question.

- La protection de la personnalité et de la sphère privée, et pire, l'intimité des concernées, et ce chaque mois lorsqu'elles justifient leur absence. Sans parler de celles qui, arrivées à la ménopause, seront embarrassées lorsque leurs absences régulières prendront fin.
- L'égalité de traitement des collaborateurs(-trices) touchés par d'autres affections entraînant des douleurs récurrentes (migraines et bien d'autres maux).

A l'heure où des efforts significatifs pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes en certaines circonstances sont réalisés, voilà que le féminisme d'extrême gauche songe à en créer une nouvelle.

Donc, l'octroi d'un congé menstruel systématique est vraiment une mauvaise idée qui, je l'espère, ne sera reprise ni par d'autres collectivités, ni par les syndicats qui à ce jour n'en avaient pas encore eu l'idée.

A l'heure où des efforts significatifs pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes en certaines circonstances sont réalisés, voilà que le féminisme d'extrême gauche songe à en créer une nouvelle.

Les collaborateurs(-trices) qui souffrent au point d'être dans l'impossibilité de venir travailler restent à la maison, se soignent, se reposent et vont consulter un médecin au besoin. Lorsque la confiance réciproque règne et qu'aucun abus manifeste n'a été constaté, ce système fonctionne à satisfaction. Les règles, aussi douloureuses soient-elles, ne datent pas d'hier, alors pourquoi vouloir absolument régler ce qui n'a pas posé de problèmes jusqu'à ce jour. ■



Olympic Fleet

La configuration individuelle de votre flotte constitue la base d'un concept de mobilité sur mesure.

Orientation vers l'avenir et efficacité au moindre coût

Profitez de notre vaste expérience en matière de gestion de parc automobile pour trouver les véhicules idéaux pour votre quotidien.

Nous évaluerons votre flotte de véhicules, identifierons les éventuelles opportunités et proposerons des solutions spécialement conçues pour répondre à vos besoins dans les limites de votre budget.

Garage Olympic SA

Rue du Levant 151
1920 Martigny
Tél. 027 721 70 20

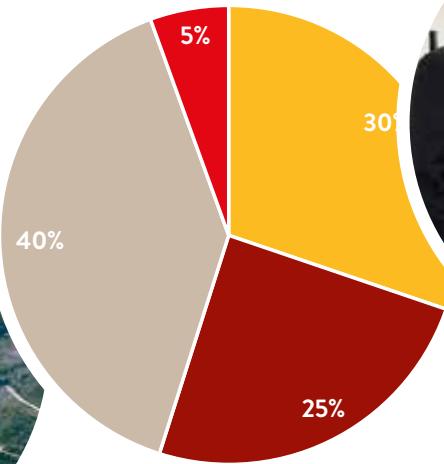
partner.skoda.ch/garageolympic/fr



Votre interlocuteur flotte

M. Arthur Pasquier
Key-Account Manager Fleet
a.pasquier@garageolympic.ch
Tél. 076 311 04 58

SOMMAIRE

**Portrait**

Univerre a l'art de valoriser
et sublimer le verre

pages 26-29

Votations fédérales

OUI à la loi pour
l'électricité !

pages 6-7

L'enquête
Enquête 2023 auprès
des PME valaisannes

pages 17-21

Votations fédérales

NON à l'initiative sur les primes
Frein aux coûts: De bonnes intentions

pages

pages

8-9

45

10-11

47

Finances fédérales

La surtension menace

14-15

48-51

Numérisation

Point de situation sur ce projet d'envergure

23

52-53

Innovation

Le BIM dans la construction

30-31

54-55

Le Valais champion

34-35

56

USAM

Congrès 2024

Formation

Une apprentie, une profession

57

Assemblée générale AVABPC

École Ardévaz

47

Construction

Les 5 ans de SIAC

Reportage

Cour de Gare

58-59

Rencontre

De l'esprit et de l'humour au Baladin

Chronique juridique

6 conseils pour votre règlement d'entreprise

61

41

AHV: Le duo gagnant

62-63

Assemblée générale tec-bat

Assemblée générale AVMB

64

Assemblée générale AVMPP

Assemblée générale AVMPP

65

Membre

Assemblée générale AVABPC

56

UCOVA: Les systèmes de paiement

57

Passion Auto-Show

58-59

AHV: Le duo gagnant

61

Assemblée générale AVMB

62-63

Assemblée générale AVMPP

64

Assemblée générale AVMPP

65

Intelligence artificielle

Intégration de l'IA pour les hôtels

66-67

OUI à la loi pour l'électricité !

Ces dernières années, nous avons été appelés à nous prononcer sur les questions de la transition énergétique, du climat et des énergies lors de différentes votations. Les questions énergétiques sont également devenues importantes ces dernières années, depuis la guerre en Ukraine et les risques de pénurie, évitée grâce à des hivers doux. Le coût des énergies est devenu malgré tout un problème pour la population et les entreprises.

Tribune économique

Le 9 juin, la population helvétique devra voter sur la loi pour l'électricité, suite à un référendum de certaines associations environnementales. Cette loi, votée à l'unanimité au Conseil des Etats et par 177 parlementaires au Conseil national (contre seulement 19 non), est importante. Elle ne posera pas seulement des jalons pour les années à venir, mais aura également un impact direct sur la sécurité et sur l'approvisionnement en électricité de la Suisse.

PUBLICITÉ



Cette loi offre des opportunités pour le Valais de s'engager résolument sur la voie d'un avenir énergétique auto-nome et durable.

Plus d'électricité produite en Suisse

Les besoins croissants en électricité nécessitent un développement rapide de la production d'électricité en Suisse. Nous devons mettre en œuvre les projets qui apporteront la sécurité d'approvisionnement nécessaire pour les 5 à 15 prochaines années. La loi pour l'électricité crée une base pour plus d'électricité renouvelable, issue de l'eau, du soleil, du vent et de la biomasse. Avec le développement de la production indigène, nous gagnons en indépendance vis-à-vis de l'étranger.

Concrètement, cette loi permet de mettre en œuvre 16 projets hydrauliques, ainsi que des projets solaires et éoliens d'importance nationale. Le droit de regard de la population reste inchangé pour tous les projets.

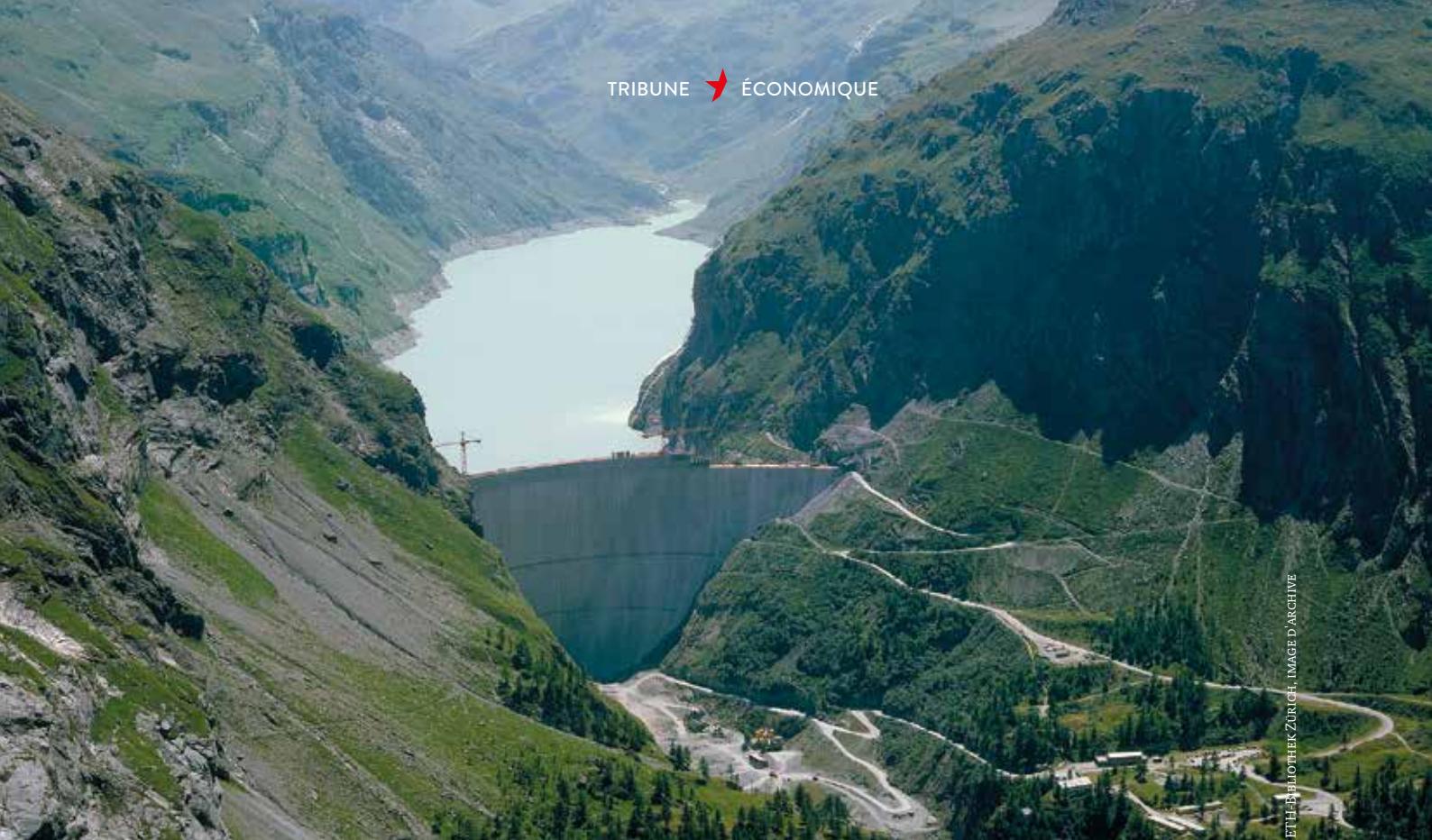
Plus d'électricité, surtout en hiver

La loi pour l'électricité mise sur le courant électrique suisse et encourage des projets qui peuvent fournir de l'électricité en particulier pendant l'hiver. C'est important, car la production indigène d'électricité actuelle ne peut pas couvrir les besoins en hiver et cette situation va encore s'accentuer à l'avenir.

La production hivernale doit être augmentée de 6 TWh d'ici à 2040, dont 2 TWh provenant de l'hydraulique à accumulation. Les projets correspondants, d'intérêt national, sont mentionnés explicitement dans la loi.

Plus d'électricité, pour le climat et la nature

Plus de 80 % de la nouvelle production proviendra de centrales solaires sur les infrastructures, les toitures et les façades – et non d'installations situées dans la nature. Les cantons devront définir dans leurs plans directeurs les zones qui présentent un potentiel pour la production d'électricité renouvelable et les zones qu'il faut protéger en tenant compte des intérêts de protection de la nature et du paysage, ainsi que de la protection des terres agricoles. La loi pour l'électricité interdit la construction d'installations de production d'électricité dans les biotopes d'importance nationale.



ETH-BIBLIOTHEK ZURICH, IMAGE D'ARCHIVE

Plus d'électricité, à des prix plus stables

La loi pour l'électricité ne contient pas de nouvelles taxes. Dans l'ensemble, les coûts de l'énergie diminueront, car les énergies fossiles seront progressivement remplacées par l'électricité.

Plus de 80 % de la nouvelle production proviendra de centrales solaires sur les infrastructures, les toitures et les façades et non d'installations situées dans la nature.

Les propriétaires d'installations solaires de petite et moyenne taille recevront une rétribution équitable qui couvre les coûts de l'électricité injectée dans le réseau. Les grandes installations, par exemple sur les halls industriels ou les parkings, seront quant à elles soutenues par le biais de ventes aux enchères, ce qui réduit les risques d'investissement et permet une meilleure utilisation des subventions.

En conclusion

Voter oui à cette loi, c'est soutenir une politique qui favorise l'investissement dans les infrastructures énergétiques locales. Pour le Valais, une opportunité pour nos ressources hydrauliques et le développement des autres énergies renouvelables. Les enjeux sont clairs: garantir la sécurité de notre approvisionnement en électricité, réduire notre dépendance vis-à-vis des importations et

développer pleinement le potentiel des énergies renouvelables. Pour nous, artisans et entrepreneurs valaisans, cela signifie plus de stabilité pour nos entreprises tant sur les prix que sur la disponibilité de l'électricité pendant les périodes plus critiques en hiver. ■

En bref

L'UVAM VOUS INVITE À APPROUVER CETTE LOI FÉDÉRALE, CAR...

- elle contribuera à la croissance de la production suisse de courant électrique;
- elle est favorable à une croissance importante de la production en hiver, au moment où l'approvisionnement est le plus problématique;
- elle permettra d'éviter des mesures d'urgence coûteuses et de préserver en cela les intérêts des consommateurs(-trices) contre des hausses subites des prix;
- elle tient compte de la problématique environnementale.



NON à l'initiative limitant les primes à 10 % du revenu

L'initiative du parti socialiste (PS) sur l'allègement des primes veut qu'aucune personne assurée ne doive consacrer plus de 10% de son revenu disponible aux primes d'assurance maladie de base. Ainsi, ce qui dépasse ce montant doit être couvert par la Confédération et les cantons par le biais de réductions de primes. La Confédération devrait prendre en charge au moins deux tiers des coûts alors que les cantons se chargerait du reste.

Tribune économique

Les réductions de primes représentent aujourd'hui déjà un montant de 5,4 milliards de francs par an, dont plus de la moitié est payée par la Confédération (chiffres OFSP 2022). Avec l'initiative du PS, 4,2 milliards de francs supplémentaires viendraient s'y ajouter chaque année. La charge principale incomberait aux finances fédérales, déjà fortement sollicitée par ailleurs (3,7 milliards de francs pour la Confédération/805 millions pour les cantons). Au total, les réductions de primes s'élèveraient à près de 10 milliards de francs par an !

Le Conseil fédéral et les chambres fédérales ont recommandé le rejet de l'initiative. Le Parlement a élaboré un contre-projet modéré.

L'initiative ne résout aucun problème en matière de politique de santé. Ce qu'il faut, ce sont des réformes efficaces et non pas encore plus de subventions et de redistribution.

Non à la «politique du pansement sur une jambe de bois»

Il est urgent de trouver des solutions pour contrer la hausse constante des primes d'assurance-maladie. L'initiative ne contribue toutefois pas du tout à agir à la racine de ce problème. La proposition idéologique du PS, qui se contente d'éponger les problèmes structurels exclusivement avec des sommes faraïneuses d'argent public, n'est donc ni durable ni judicieuse.

Non à une augmentation des impôts ou des dettes

L'initiative entraînerait des dépenses supplémentaires récurrentes de 4,5 milliards de francs par an. Les coûts correspondent donc à peu près au budget annuel de l'armée ou au double des dépenses fédérales pour les paiements directs. Malgré les finances fédérales tendues, l'initiative ne prévoit aucune contrepartie financière. Un oui à l'initiative serait donc un oui à des augmentations d'impôts considérables ou à des dettes ad infinitum.



Subventionner toujours plus les primes d'assurance-maladie et répercuter ainsi les coûts de la santé sur l'ensemble de la population par d'autres moyens n'est pas la bonne solution. Au lieu d'une lutte coûteuse contre les symptômes, il faut des réformes.

Le contre-projet, une alternative modérée

Avec le système actuel de réduction des primes, nous disposons d'un instrument efficace pour alléger les primes d'assurance-maladie des revenus les plus faibles. Les réductions de primes sont en premier lieu du ressort des cantons. Et ce pour une bonne raison, car les soins de santé sont organisés au niveau cantonal et la planification hospitalière cantonale, par exemple, a une influence directe sur les coûts de la santé.

Il est urgent de réformer le système de santé

L'augmentation des primes d'assurance-maladie est le résultat de l'augmentation des coûts de la santé, et c'est à cette augmentation des coûts que nous devons nous attaquer avec par exemple :

- un financement uniforme de toutes les prestations, afin que davantage de traitements ambulatoires moins chers et souvent plus agréables soient effectués au lieu de prestations stationnaires coûteuses;
- une meilleure coordination entre les prestataires de soins (mot-clé : « approvisionnement intégré »), pour une plus grande efficacité du système et un meilleur suivi des patients;
- l'introduction d'un « modèle d'assurance budget » pour une plus grande liberté de choix des prestations et des primes nettement plus basses;
- l'assouplissement de l'obligation de contracter pour un système de santé de haute qualité à des coûts justifiés et donc à des primes abordables;
- une augmentation de numérisation et un dossier électronique du patient (DEP) fonctionnel qui génère une valeur ajoutée pour toutes les parties concernées;
- l'application systématique des critères EAE (efficacité-fonctionnalité-économie) afin d'éviter les prestations inutiles dans l'assurance de base obligatoire. ■

Le contre-projet est plus ciblé et intervient là où il est réellement nécessaire d'agir.

Comme l'a montré une analyse de la Confédération, les réductions de primes sont toutefois organisées différemment d'un canton à l'autre et les subsides n'ont pas été adaptés partout de la même manière à l'augmentation des coûts de la santé au cours des dernières années. Ces différences sont corrigées par le présent contre-projet indirect à l'initiative du PS. Celui-ci prévoit des taux minimaux en pourcentage pour décharger les ménages les plus modestes des primes d'assurance-maladie pour l'assurance-maladie obligatoire. Le contre-projet est plus ciblé et intervient là où il est réellement nécessaire d'agir, contrairement à l'initiative qui se contente de distribuer de l'argent. Le contre-projet adopté entraîne des coûts supplémentaires d'environ 356 millions de francs pour les cantons. La proposition initiale du Conseil national demandait plus de 2 milliards de francs, dont environ 800 millions de francs à la charge des cantons.

En bref

L'UVAM VOUS INVITE À REFUSER CETTE INITIATIVE CAR...

- elle ne fera en rien baisser les coûts de la santé;
- elle induira inévitablement un financement par le biais de l'impôt et défavorisera encore la classe moyenne;
- elle n'incite en aucun cas à des économies;
- elle contribuera largement aux hausses futures de primes,

INITIATIVE POUR UN FREIN AUX COÛTS

De bonnes intentions

Les primes d'assurance maladie augmentent depuis des années et creusent un trou toujours plus grand dans le budget des ménages suisses. Elles ne sont toutefois que le reflet de l'augmentation des coûts de la santé, c'est pourquoi un frein aux coûts de la santé est nécessaire. Il oblige tous les acteurs – comme les cantons, les hôpitaux, les médecins, les caisses maladie ou les pharma – à se mettre d'accord sur des mesures de réduction des coûts lorsque ceux-ci augmentent trop fortement par rapport aux salaires.

Tribune économique

L'augmentation des primes d'assurance-maladie semble ne pas avoir de fin. Celle-ci menace de plus en plus le pouvoir d'achat de la classe moyenne et des familles, qui doivent déjà faire face à la hausse des prix de l'électricité et des loyers. Aujourd'hui, une famille de quatre personnes

L'initiative veut que tous les acteurs de la santé assument enfin leur responsabilité dans l'évolution des coûts et que cesse la lutte interne pour la répartition au détriment des payeurs de primes.

paie jusqu'à 15 000 francs par an rien que pour les primes d'assurance-maladie ! L'explosion des primes n'est pas seulement insupportable pour le budget des ménages, elle est aussi représentative de l'explosion des coûts dans l'ensemble du système de santé. Ceux qui gèrent le système de manière responsable paient aujourd'hui pour l'inefficacité des autres. La lutte contre la croissance des coûts est donc le seul moyen de réduire durablement la hausse des primes et de minimiser le risque de fragmentation et de division de la société.

Responsabiliser toutes les parties prenantes

Aujourd'hui, des millions sont gaspillés. Ni l'industrie pharmaceutique, ni les caisses maladie, ni les hôpitaux, ni les cantons ne veulent faire des économies - toute une industrie se soustrait à ses responsabilités. Les réformes échouent. Aujourd'hui, la santé nous coûte plus de 38 milliards de francs par an dans l'assurance obligatoire des soins, soit plus de 104 millions par jour ! Il est inaccep-

table que le système de santé se transforme en caisse en libre-service pour les fournisseurs de prestations et que les assurés doivent répondre de leurs erreurs et de leurs inefficacités, dont ils sont politiquement responsables. Avec l'initiative sur le frein aux coûts, tous les acteurs devraient enfin assumer leur responsabilité dans l'évolution des coûts.

Éliminer les coûts inutiles - éliminer les inefficacités

Les primes explosent parce que notre système est malade : ainsi, en Suisse, nous payons parfois les médicaments cinq fois plus cher qu'à l'étranger. De nombreuses interventions sont encore pratiquées à l'hôpital au lieu d'être effectuées en ambulatoire. Et le dossier électronique du patient permettrait d'économiser 300 millions de francs par an. Au contraire : la surthérapie et la surmédicalisation mettent même notre santé en danger. Protégeons-la !

Le frein aux coûts s'attaque à la racine du problème

L'initiative s'attaque à la cause de la hausse des primes et non au symptôme. Les réductions de primes sont certes un instrument important pour l'équilibre social, mais une extension unilatérale des réductions de primes ne suffit pas à résoudre le problème et ne crée qu'un soulagement à court terme. La lutte contre la croissance des coûts est donc le seul moyen de faire baisser durablement la hausse des primes.

Ni rationnement ni réduction des prestations

L'initiative populaire ne demande en aucun cas un rationnement ou une réduction des prestations. Ainsi, le texte de l'initiative ne contient pas non plus d'exigences relatives à un budget global. L'initiative veut que tous les acteurs de la



santé assument enfin leur responsabilité dans l'évolution des coûts et que cesse la lutte interne pour la répartition au détriment des payeurs de primes. Alors que les médecins de famille, les pédiatres et le personnel soignant supportent déjà aujourd'hui les charges du système, d'autres s'enrichissent sans vergogne.

Les salaires comme valeur de référence

Dès que les primes augmentent de 20 % de plus que les salaires, des mesures doivent être prises. La population paie les primes sur la base des salaires, c'est donc un point de départ approprié. C'est pourquoi la maîtrise des coûts doit s'orienter sur l'évolution des salaires. L'article 55 de la loi sur l'assurance-maladie mentionne d'ailleurs l'évolution des salaires comme critère de mesure, en plus de l'évolution générale des prix.

La nécessité d'agir est incontestée

Grâce à la pression exercée par l'initiative sur le frein aux coûts, le Conseil fédéral et le Parlement ont dû annoncer la couleur. Tant le Conseil fédéral que le Parlement estiment qu'il est clairement nécessaire d'agir en ce qui concerne l'évolution des coûts de la santé et ont opposé un contre-projet indirect à l'initiative sur le frein aux coûts.

Le contre-projet n'est pas contraignant

Le contre-projet indirect du Parlement prévoit à juste titre l'introduction d'objectifs de coûts et de qualité pour le système de santé. Mais le contre-projet ne fixe pas d'objectifs si ceux-ci ne sont pas atteints. Le contre-projet n'a donc pas de caractère contraignant et est donc insuffisant. Le caractère contraignant est essentiel pour que tous les ac-

teurs assument enfin leur responsabilité dans l'évolution des coûts. C'est pourquoi le comité d'initiative maintient l'initiative populaire.

Le Conseil fédéral obtient la compétence d'intervenir

Le mandat de l'initiative est clair: tous les acteurs doivent se mettre d'accord sur des mesures contraignantes si les coûts augmentent plus que ce qui est prévu par l'initiative. Si cela n'est pas le cas, la Confédération prend, en collaboration avec les cantons, des mesures de réduction des coûts qui prennent effet dès l'année suivante. L'initiative crée la base constitutionnelle nécessaire à cet effet. ■

En bref

L'UVAM ESTIME QU'IL EST BIEN D'ACCEPTER CETTE INITIATIVE EN RAISON...

- de sa volonté affirmée de solutionner le problème de la hausse des coûts de la santé;
- du fait qu'elle constraint tous les acteurs à contribuer à la solution;
- de la nécessité de mobiliser toutes les bonnes volontés pour atteindre ce difficile objectif.

pemsa
l'intérim en fixe

**DE MARTIGNY À BRIG,
BÂTISSONS DES ÉQUIPES
PERFORMANTES**



info@pemsa.ch
027 303 46 80

calligraphy.ch

#impriméenvalais

J.-M. SARRASIN SA



1937 ORSIÈRES

- SANITAIRE - CHAUFFAGE
- VENTILATION - FERBLANterIE
- COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ
- REVÊTEMENT DE FAÇADES
- TUBAGE DE CHEMINÉE
- PANNEAUX SOLAIRES

MAÎTRISE + FÉDÉRALE

Tél. 027 783 11 70 - Fax 027 783 23 36
www.jmsarrasin.ch
info@jmsarrasin.ch

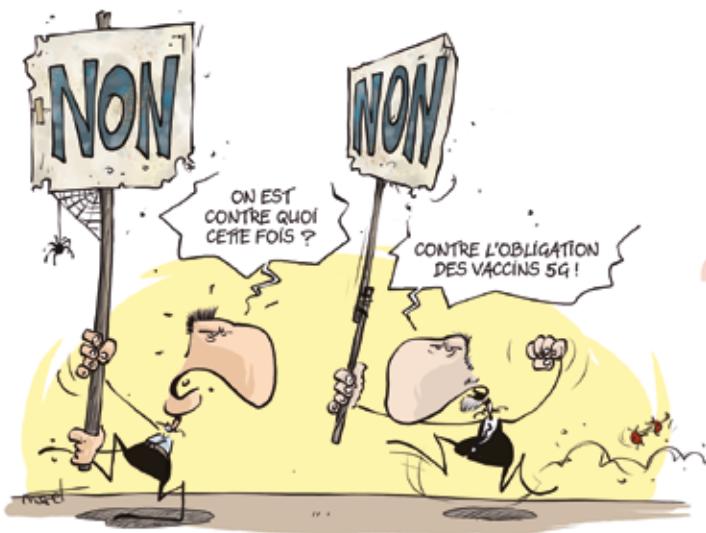
LE MAN IN BLACK FAIT

ASSURANCE MALADIE : FREIN AUX COÛTS DE LA SANTÉ

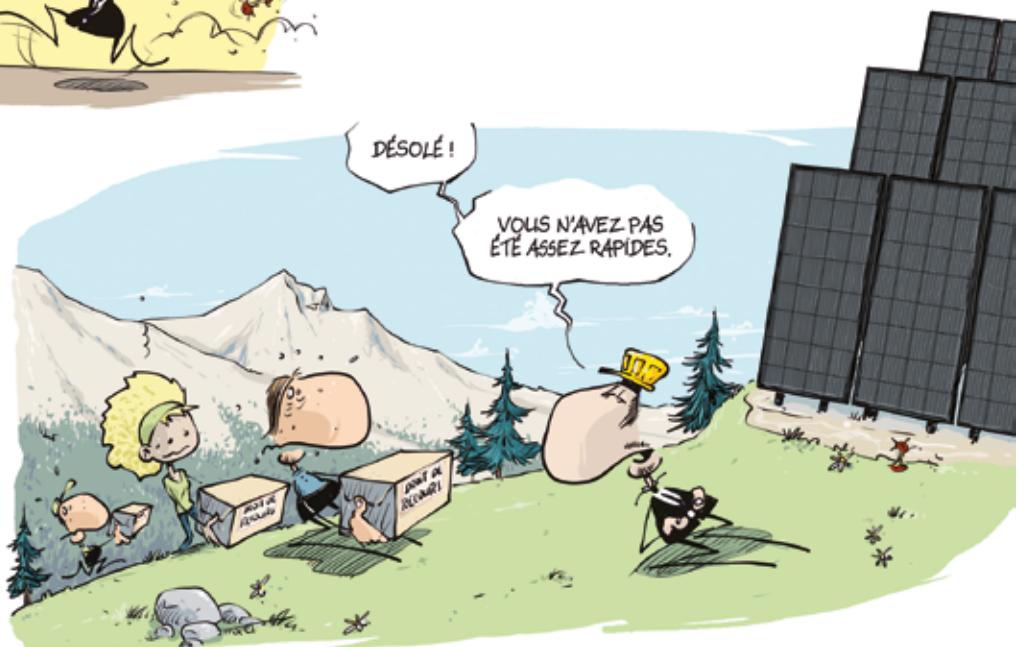


ASSURANCE MALADIE : MAXIMUM 10 % DU REVENU

INITIATIVE POUR LA LIBERTÉ ET L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ



* TACHE

FINANCES FÉDÉRALES

La surtension menace

Les finances fédérales montrent des signes d'essoufflement. Le budget 2024 n'a pu être mis sous toit qu'en utilisant la marge de manœuvre permise par le frein à l'endettement, soit un déficit de 500 millions. Et c'est par milliards que les déficits sont annoncés pour la suite. A ceci s'ajouteront aussi les 800 millions (qui deviendront vite un milliard) de la 13^e rente AVS dès 2026. Le Parlement devra donc reprendre le contrôle.

Vincent Simon
Economiesuisse

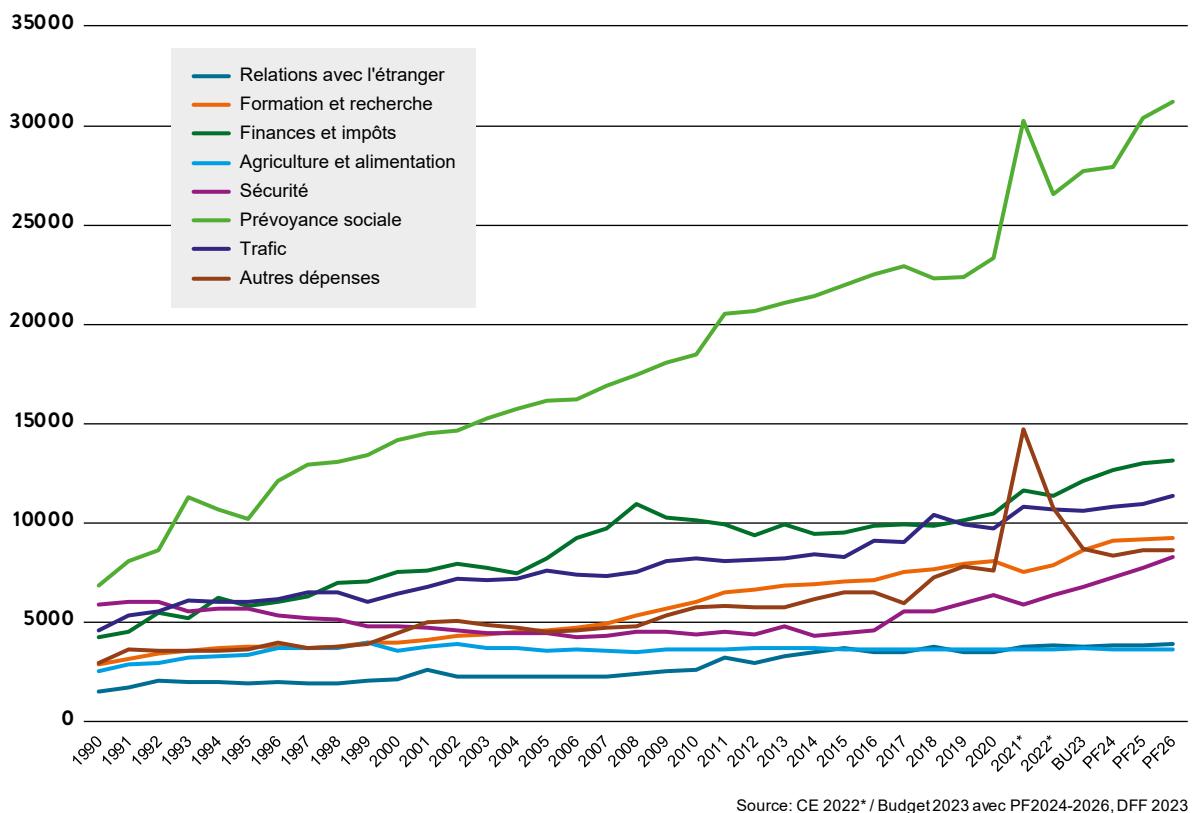
On peut se demander pourquoi les finances de la Confédération, qui ont connu une quinzaine d'années de vaches grasses, dévissent. Trois raisons principales peuvent être citées: l'évolution démographique, les crises et la tendance du Parlement à vouloir satisfaire toutes les attentes. L'évolution démographique se traduit chaque année par plusieurs centaines de millions de francs de dépenses supplémentaires. En effet, la loi oblige la Confédération à financer 20,2 % des rentes AVS – c'est ce que l'on appelle une dépense liée. Comme des centaines de milliers de baby-boomers ont commencé de partir à la retraite, la facture actuelle de 10 milliards augmente mécaniquement. Dans l'assurance maladie, le même mécanisme est à l'œuvre: les coûts de la santé augmentent et les subsides fédéraux aussi. En cas d'acceptation de l'initiative du PS en juin, il en irait encore de milliards supplémentaires.

Certaines dépenses n'ont pas été totalement choisies: il s'agit des mesures de lutte contre la pandémie du covid, pour lesquelles la Confédération a engagé plusieurs dizaines de milliards. L'agression de la Russie contre l'Ukraine a aussi fait augmenter fortement les dépenses d'asile. Même si ces coûts sont comptabilisés comme dépenses extraordinaires – ce qui permet de repousser leur amortissement – les nouvelles dettes produisent des intérêts qu'il faut payer.

Le Parlement a aussi sa responsabilité, car il a tendance à dépenser plus que ce qui est disponible. Ainsi a-t-il approuvé une hausse des budgets de l'armée, des aides pour la transition énergétique, ou encore pour la formation et la recherche. D'autres hausses sont en discussion, dans le domaine des crèches. Qu'on nous comprenne bien: ce n'est pas la légitimité de ces mesures qui est en cause: elles peuvent être nécessaires ou souhaitables, mais l'accumulation actuelle est indigeste.



Evolution des tâches de la Confédération 1990-2026, en milliards



On constate sur ce graphique que toutes les dépenses, à l'exception des domaines de la défense et de l'agriculture, augmentent plus fortement que le PIB. La prévoyance sociale montre l'évolution la plus dynamique et aussi la plus problématique pour la Confédération.

Et le frein à l'endettement?

Le frein à l'endettement, qui oblige la Confédération à équilibrer ses budgets sur un cycle économique, est souvent décrié. Il empêcherait d'investir ou de financer des dépenses indispensables. En effet, lorsque le budget fédéral présente des excédents, ceux-ci sont utilisés pour

13^e rente serait en effet financée la première année, mais qu'en serait-il de la suivante? Même de beaux excédents pendant trois années de suite ne permettent pas d'engager des dépenses récurrentes qui concernent l'AVS pour des décennies. Le frein à l'endettement présente donc l'avantage de limiter la spirale de la dette (qui a coûté très cher dans les années 90) et, indirectement, de prévenir des hausses d'impôts. En ce qui concerne les investissements, le budget fédéral n'est pas pauvre. Mais le poids grandissant des dépenses sociales le met sous pression. Les dépenses non liées comme l'agriculture, la recherche et la formation ou encore l'armée sont aussi des victimes toutes désignées.

On peut affirmer aussi que la Confédération n'a pas de problème de recettes. Ses principales sources, soit l'impôt fédéral direct sur les bénéfices et les personnes physiques, continuent d'augmenter. Ces prochaines années, les débats parlementaires devront cibler les réductions de dépenses. Penser que tout ira mieux en dépensant plus, en augmentant les impôts ou en gonflant l'endettement nous préparera des lendemains qui déchantent. ■

Penser que tout ira mieux en dépensant plus, en augmentant les impôts ou en gonflant l'endettement nous préparerait des lendemains qui déchantent.

réduire l'endettement, alors qu'ils pourraient en théorie être affectés à de nouvelles tâches. Le raisonnement semble tenir la route, et pourtant il est bancal. En admettant que la Confédération réalise un excédent de 5 milliards de francs l'année X, certains en concluraient hâtivement que «l'argent est là» pour financer la 13^e rente AVS et deux trois autres babioles. Sans aucun doute la

La liberté de rouler en toute sécurité



La Chambre Valaisanne des Agents Généraux d'Assurances s'engage !

Votre vélo électrique constitue un investissement précieux. Ce joyau de technologie mérite une protection adéquate afin de contribuer pleinement à la mobilité écologique et durable. Ensemble, partageons la route en toute sécurité...

Avec plus de 500 collaborateurs et 60 apprentis, les Agents Généraux d'Assurances Valaisans sont à même de vous conseiller et vous proposer une couverture adaptée à vos besoins. Particuliers, entreprises ou collectivités publiques, l'expertise de nos spécialistes, notre fidélité et notre implantation géographique dans tout le canton sont des gages de crédibilité et de confiance.

Assurez-vous avant de prendre la route ! www.cvaga.ch / info@cvaga.ch

Fondée en 1940, la Chambre Valaisanne des Agents Généraux d'Assurances (CVAGA) compte actuellement 19 membres représentant 10 compagnies d'assurances.

Nous participons activement au développement du canton du Valais en apportant notre compétence, notre conseil et notre savoir-faire en matière d'assurances aussi bien auprès des autorités politiques (canton et communes), des chefs d'entreprises (de l'indépendant à la multinationale en passant par la PME) ainsi que des particuliers.

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à votre écoute ! www.cvaga.ch / info@cvaga.ch



groupemutuel



la Mobilière



Enquête 2023 auprès des PME valaisannes

En septembre dernier, l'UVAM et la FER Valais s'associaient afin de réaliser une enquête auprès de leurs membres. L'objectif poursuivi était de prendre le pouls des PME valaisannes et d'identifier les préoccupations qui occupent actuellement les entreprises. À l'heure du bilan, les problématiques rapportées sont concrètes et les axes de travail clairement identifiés. Tour d'horizon.

UVAM / FER Valais

Il s'agit d'une première cantonale de cette ampleur. Au total, 236 entreprises valaisannes ont pris part à cette enquête. Une telle proactivité est encourageante et cette démarche est appelée à être renouvelée ces prochaines années. L'échantillon correspond, globalement, au paysage économique valaisan. Une légère surreprésentation du commerce et de la construction et une sous-représentation de l'agriculture et des activités spécialisées et scientifiques sont toutefois à signaler. Les entreprises sondées émanent d'une trentaine d'associations professionnelles. 90 % de ces entreprises sont situées dans le Valais romand et 10 % dans le Haut-Valais.

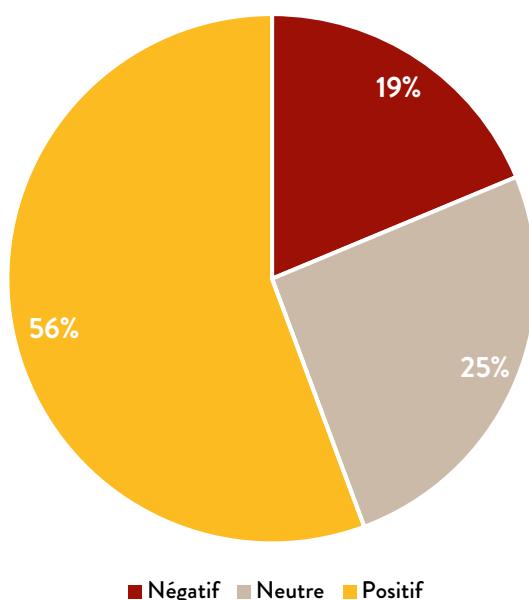
«Une entreprise sur cinq n'a pas encore retrouvé la situation économique d'avant la crise pandémique.»

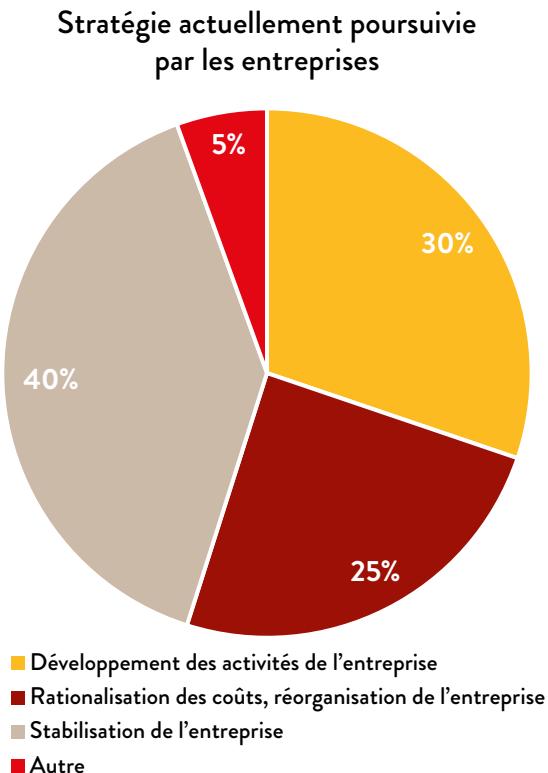
Marche des affaires

Alors que l'évolution des chiffres d'affaires 2022 est positive pour 63 % des sondés, celle du bénéfice n'est positive que pour 52 % du panel. 6 % des entreprises ont vu ainsi une baisse de leur chiffre d'affaires et 20 % une baisse de leur bénéfice. Cela est représentatif de l'augmentation des coûts, de la diminution des marges et de la fin de la consommation de rattrapage suite à l'épisode COVID. À cet égard, la situation en 2022 est équivalente ou meilleure pour 81 % des entreprises sondées, et ce, en comparaison avec la situation d'avant COVID.

A contrario, une entreprise sur cinq n'a pas encore retrouvé la situation économique d'avant la crise pandémique. Relevons également que, pour les sondés, les coûts de production ont augmenté, en moyenne, de 12,5 % alors que les prix ont subi des augmentations de l'ordre de 5,5 %. Dans ce cas, c'est la marge de l'entreprise qui a diminué afin d'absorber ces augmentations. Dans cette situation, 75 % des sondés pensent que l'inflation va se poursuivre, mais à un rythme moins soutenu, alors qu'un quart des participants estime que l'inflation se stabilisera.

Evolution du chiffre d'affaires
2022 par rapport à 2019 (avant COVID)





Concernant la perception de l'évolution de la marche des affaires, 71 % des entreprises ont un point de vue optimiste, alors que 29 % partagent une vision pessimiste de l'avenir. Cela se ressent dans les stratégies prévues par les entrepreneurs: seulement 30 % des entreprises sondées poursuivent une stratégie de développement alors que 40 % d'entre elles visent un objectif de stabilisation et 30 % des entreprises comptent rationaliser leurs coûts et/ou réorganiser leur entreprise.

Inquiétudes et charges administratives

Les trois thématiques qui préoccupent le plus les entreprises sont: l'inflation (95 %), l'augmentation de la charge administrative (94 %), ainsi que la disponibilité et le coût de l'énergie (80 %). Viennent ensuite la pénurie de main-d'œuvre (77 %), la concurrence dans le secteur (74 %) et la concurrence en ligne (61 %), lesquelles représentent également une source d'inquiétude.

Concernant la charge administrative, celle-ci est jugée lourde par 73 % des entreprises sondées et 77 % d'entre elles la considèrent comme s'étant alourdie depuis l'année de fondation de leur entreprise. Parmi ces dernières, plus d'un tiers la considère comme s'étant fortement alourdie.

La réglementation spécifique au secteur d'activité est par ailleurs jugée lourde par 2/3 des participants. Les réglementations générales (Registre du commerce, établissement des salaires, inspection du travail, AVS, SUVA, TVA) sont majoritairement considérées comme plutôt faibles. Seul élément se détachant de cette thématique, la charge administrative liée aux autorisations de construire, laquelle est jugée lourde par 79 % des sondés.

«Seulement 30 % des entreprises sondées poursuivent une stratégie de développement.»

Une question ouverte permettait aux sondés de faire part de leurs points de vue sur l'ensemble des thématiques. Dans cet esprit, la complexification des démarches administratives a été relevée à de multiples reprises, de même que le besoin urgent de coordonner la transmission d'informations vers un seul point de contact, afin d'éviter des démarches identiques et chronophages auprès de plusieurs services. La thématique de la cyberadministration et la nécessité de disposer d'un outil digital centralisé permettant de simplifier les procédures et de faciliter le partage d'informations interservices ont, à ce titre, été évoquées à plusieurs reprises. En outre, le changement constant des réglementations, des taux de cotisation et la multiplication des règlements ont régulièrement été mis en avant par les sondés.

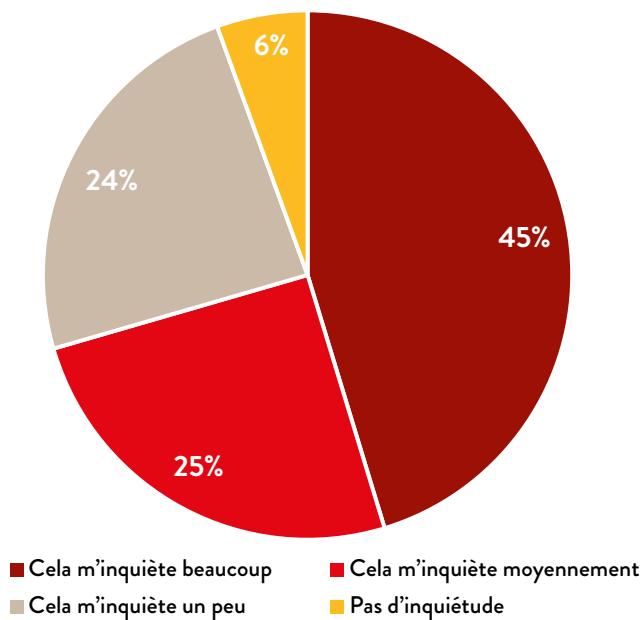
Main-d'œuvre

Les difficultés de recrutement concernent 55 % des entreprises sondées. Le profil le plus demandé est celui du collaborateur qualifié qui représente 66 % des profils recherchés. Le personnel non qualifié représente 14 % des recherches, les profils spécialisés 12 %, les cadres et la direction 5 % et le personnel administratif 3 %.

L'aménagement du temps de travail et la mise en place de conditions salariales attractives sont les mesures les plus répandues afin d'attirer les collaborateurs dans les entreprises.

Presque une entreprise sur trois prévoit de recruter un(e) apprenti(e) en 2024 alors que 69 % ne prévoient pas d'engager d'apprenti(e) cette année. Parmi les

Degré d'inquiétude concernant la charge administrative



entreprises qui n'engageront pas d'apprenti(e), 12 % sont déjà formatrices d'un(e) apprenti(e) et 54 % ne peuvent pas les former pour des raisons techniques ou réglementaires, par manque de ressources, par manque de besoin ou de travail. Alors que 4 % ne trouvent pas de candidats et 5 % ont prévu de terminer leur activité, signalons que 25 % des entreprises ne veulent simplement pas former d'apprenti(e). Les raisons invoquées sont les contraintes administratives et la charge de travail trop importante dans la gestion et le suivi d'un(e) apprenti(e). Ceci complexifie le travail quotidien de gestion pour les petites structures qui peinent à trouver les ressources nécessaires pour former la relève.

Changements en cours

La dernière partie de l'enquête portait sur la perception des changements en cours, sur leurs impacts et leur prise en considération par les entreprises. Les thématiques abordées ont été les suivantes:

- **Les relations de travail** (la volonté de travail à temps partiel, la semaine de 4 jours, la quête de sens des collaborateurs, l'égalité professionnelle et la gestion d'équipes intergénérationnelles).

- **Les outils de travail** (la transition numérique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle).

- **La durabilité et la responsabilité sociale des entreprises (RSE)** (les questions de l'éco-responsabilité, le développement des énergies renouvelables et les changements de mobilité).

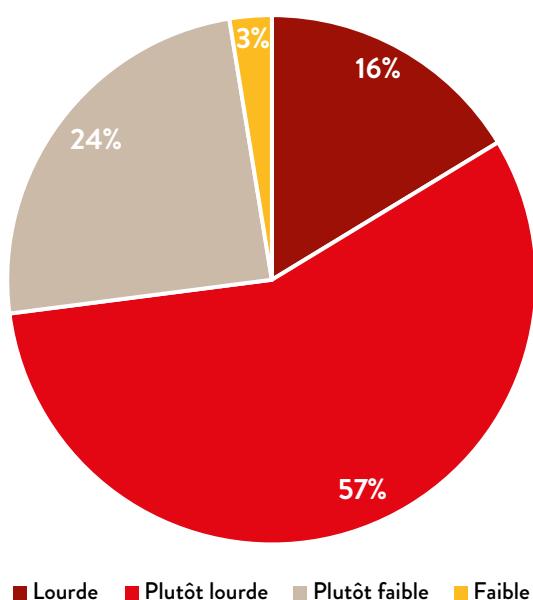
Toutes ces thématiques ont été jugées impactantes par la majorité des sondés. Les thématiques présentes depuis longtemps dans le débat public (à savoir: la transition numérique, le temps partiel et l'égalité professionnelle) sont reconnues comme impactantes (entre 71 % et 84 %) et sont celles pour lesquelles le plus d'entreprises (entre 61 % et 72 %) déploient des mesures spécifiques.

Des thématiques plus nouvelles (les énergies renouvelables, la cybersécurité, l'éco-responsabilité) sont également traitées activement par une majorité d'entreprises, lesquelles mettent en place des mesures particulières.

Parmi les cinq thématiques induisant le plus de mesures, trois thématiques touchent les collaborateurs (le temps partiel, la quête de sens et l'égalité professionnelle). La semaine de 4 jours est, par contre, très peu traitée par les entreprises sondées.

Jugée impactante par 64 % des entreprises, l'intelligence artificielle ne fait, quant à elle, l'objet de mesures spécifiques que pour une entreprise sur cinq, bien que la transition numérique, avec 74 % des entreprises actives sur ce sujet, soit bien prise en considération.

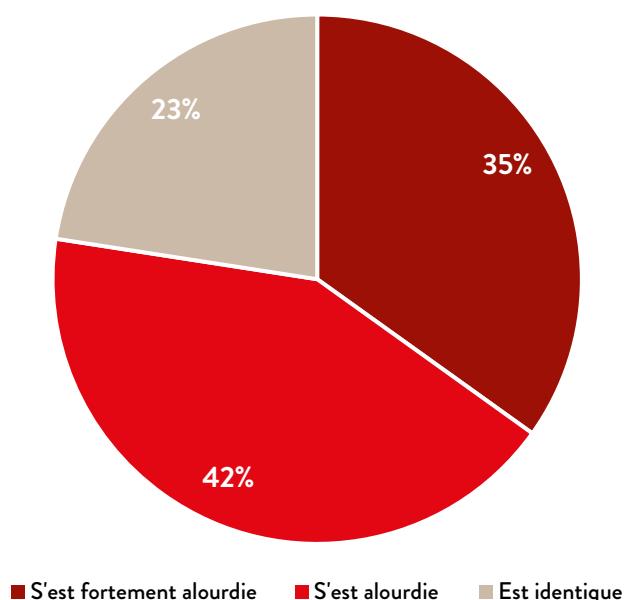
Evaluation de la charge administrative induite par la réglementation du secteur d'activité



Conclusions

Le climat économique actuel a tendance à freiner les volontés de développement des PME valaisannes puisqu'elles sont 70 % à privilégier une stratégie de stabilisation, de rationalisation voire de réorganisation.

Evolution de la charge administrative depuis la fondation de l'entreprise



Si, en grande majorité, les entreprises ont retrouvé les chiffres d'avant COVID, force est de constater que ce n'est pas le cas pour 25 % d'entre-elles. La situation économique n'est donc pas aussi favorable que ce que l'on pourrait penser et la vision pessimiste de l'avenir, partagée par presque 30 % des sondés, témoigne de ce climat d'incertitude persistant que notre économie connaît depuis mars 2020.

Cette première enquête auprès des PME valaisannes a cependant permis d'identifier des axes de travail sur lesquels nos associations pourront agir durant les prochains mois.

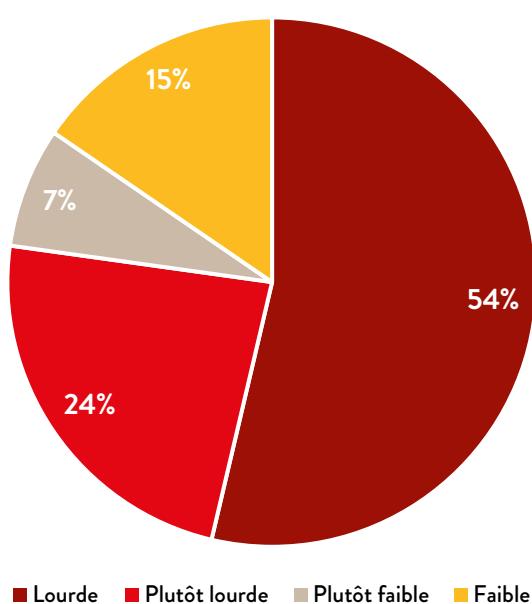
Les contraintes administratives demandant à l'entrepreneur de consacrer de plus en plus de temps à la gestion administrative par rapport à son activité entrepreneuriale représentent le principal défi pour les années à venir. La numérisation, en apportant une rapidité d'exécution accrue et un suivi facilité des dossiers semble être la voie à suivre, à condition qu'elle ne débouche pas sur

un report de la charge de travail sur l'utilisateur et que son utilisation ne soit pas si complexe qu'elle nécessite des besoins de formation trop engageantes. Au sujet des autorisations de construire, la mise en place de la plate-forme eConstruction devrait amener une solution pragmatique à cette problématique à condition que l'utilisation de celle-ci soit simple et facilement compréhensible par les utilisateurs.

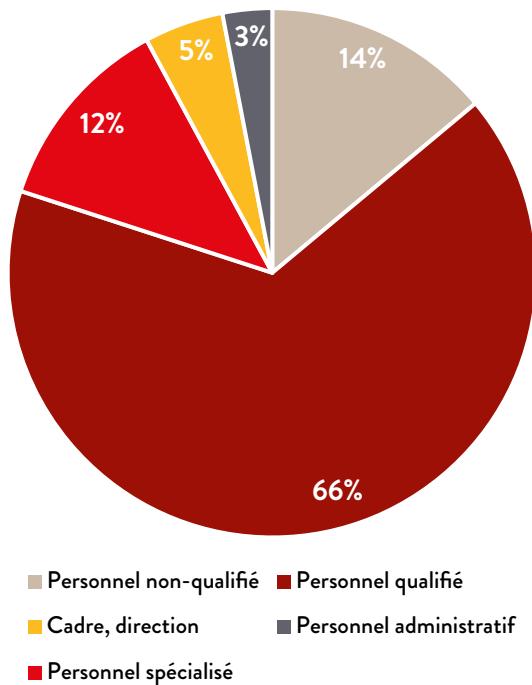
De façon générale, pour tout projet de numérisation, coordination, uniformité et simplicité doivent rester les maîtres mots dans la mise en place d'une e-administration axée sur les utilisateurs. C'est dans ce sens que l'UVAM et la FER Valais porteront la voix des entreprises valaisannes.

Cette complexité s'est également exprimée dans les processus de formation de la relève. Eloignant les petites structures du chemin de la formation initiale, un besoin de simplification et une meilleure prise en compte de la formation pratique sont les axes de travail identifiés par nos associations. Il est en effet fondamental que les PME et TPE valaisannes puissent s'inscrire pleinement dans la formation initiale en complément du travail effectué par des structures plus importantes. Conscientes que ces ordonnances sont réglementées au niveau fédéral, c'est à la fois sur le plan cantonal et national (via l'USAM et la FER) que nos associations inscriront leurs démarches.

Evaluation, par les entreprises concernées, de la charge administrative liée aux autorisations de construire

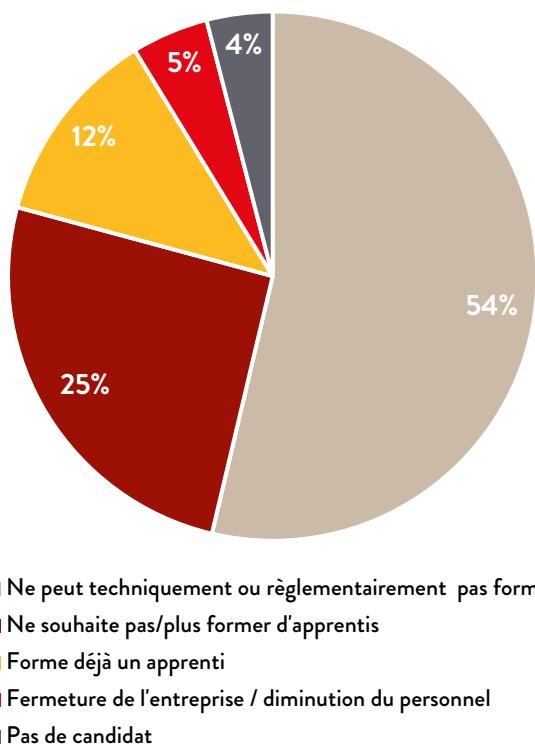


Main-d'œuvre: Type de profils recherchés



Les objectifs principaux, planifiés lors de la mise en place de cette première enquête, sont aujourd'hui atteints. Nos associations disposent ainsi d'un point de situation concret concernant les préoccupations des PME valaisannes. Cela a permis d'identifier les axes principaux sur lesquels nos associations pourront agir de concert afin de renseigner nos autorités sur les préoccupations de l'économie cantonale et travailler, ensemble, à la mise en place de conditions favorables à nos entreprises. ■

Motifs invoqués pour les entreprises n'engageant pas d'apprenti(e) en septembre 2024



Les résultats de cette enquête nous indiquent également que les entreprises ont conscience des changements sociaux en cours et de leurs impacts. Ces changements sont majoritairement déjà pris en compte par les entreprises valaisannes. Une aide complémentaire en matière

«J'ai repris l'entreprise en 2007. À l'époque, deux demi-journées de travail par mois suffisaient pour faire tout ce qui était de l'administration. Maintenant, il faut au minimum une demi-journée par semaine.»

Témoignage d'un participant à l'enquête

d'information et de formation sur ces thématiques semblerait toutefois utile afin de communiquer des pistes de réflexion et des mesures concrètes à même de répondre au mieux à ces changements récents. Que cela concerne la durabilité, la cybersécurité ou l'intelligence artificielle, la reprise de ces thématiques via nos médias ou la mise en place de conférences et de séminaires sont des pistes qui seront explorées durant ces prochains mois par nos associations.



**La vraie vie, c'est
une retraite
qui roule**



Avancer en toute confiance

C'est l'engagement du Groupe Mutuel, l'assureur de référence en Santé et Prévoyance pour des entreprises. Notre offre de Prévoyance Professionnelle est adaptée aux entreprises de toutes tailles et ouvre de belles perspectives pour vos collaborateurs. Demandez conseil à nos experts pour tracer la route de votre avenir à long terme. **La vraie vie, c'est profiter d'une vie active après la vie active.**

Fondation Collective Groupe Mutuel • Fondation Opcion Libre Passage • GM Pension Services

groupe**mutuel**
La vraie vie, assurément.

SERVICES NUMÉRIQUES DES AUTORITÉS VALAISANNES

Point de situation sur ce projet d'envergure

« Les services numériques sont prioritairement choisis par la population, les entreprises et les autorités pour interagir entre elles ». Voici la vision partagée sur laquelle l'Etat du Valais et la Fédération des communes valaisannes ont fondé la stratégie numérique des autorités valaisannes.

Cédric Roy
Chef du Service de l'administration numérique

Si la démarche est issue de l'ambition en matière de digitalisation formulée par le Conseil d'État au terme de la précédente législature, il s'est rapidement associé à des représentants des communes valaisannes pour mener un projet commun et étendre la transformation numérique à l'ensemble des collectivités publiques valaisannes: communes autant municipales que bourgeoisales, structures étatiques et paraétatiques.

Vers une simplification des interactions entre les usagers et les autorités

Avec la mise en œuvre de cette stratégie, les autorités souhaitent non seulement transférer des services vers le canal numérique, mais également les repenser à la lumière des possibilités offertes par les technologies actuelles. Leur objectif? Développer une administration publique encore plus performante afin:

- de s'affranchir des contraintes de lieu ou de temps d'ouverture des guichets;
- d'accélérer le traitement des demandes;
- d'améliorer la compréhension et la transparence des procédures;
- de favoriser la transversalité, tant entre les autorités valaisannes (canton-communes) que vers l'extérieur (Confédération-autres cantons).

Concrètement, cette simplification des interactions se traduit par une mise à disposition des prestations administratives via un portail numérique, transformant ainsi la façon dont les services publics sont accessibles et utilisés.

Les conditions-cadres nécessaires à bout touchant

Les premiers travaux ont porté sur la définition et la mise en place des conditions-cadres nécessaires à la transformation numérique, à savoir notamment les structures organisationnelles, le financement ou encore la base légale. En effet, la mise en œuvre de l'administration numérique nécessite de produire une loi spécifique (LSNA). Le Grand Conseil valaisan s'est d'ailleurs attelé à sa 2^e lecture lors de sa session de mai. En parallèle, l'approche opérationnelle a été validée, ce qui a permis de mettre en place l'architecture technique et les services de base nécessaires au développement des prestations numériques telles que le portail, l'authentification ou encore la signature électronique.

Cette simplification des interactions se traduit par une mise à disposition des prestations administratives via un portail numérique, transformant ainsi la façon dont les services publics sont accessibles et utilisés.

Un portail accessible en fin d'année

La mise en ligne du portail et des premières prestations numériques pilotes cantonales interviendra d'ici la fin de l'année. En 2033, ce sont plus 200 prestations cantonales, communales et des établissements paraétatiques qui devraient y être proposés.

Début imminent des travaux consacrés aux entreprises

Cette première étape franchie, le périmètre du projet s'étendra, début 2025, à la numérisation des procédures à l'intention des communes et des entreprises. Pour ces dernières, la démarche débutera par l'identification des besoins urgents et essentiels. En collaboration avec l'UCOVA et l'UVAM, un groupe de travail ciblera les projets spécifiques apportant une valeur ajoutée importante aux entreprises et travaillera ensuite à leur concrétisation avec les services cantonaux. ■

ESPACE SAINT- MARC

Du caractère pour vos évènements

Assemblée générale
Souper d'entreprise
Gala
Séminaire
Congrès
Séance de direction
Spectacle
Team building



5 SALLES POUR CONCRÉTISER VOS ÉVÈNEMENTS

Découvrez nos packs sur www.espacesaintmarc.ch



Visitez virtuellement
l'Espace Saint-Marc





ESPACE SAINT-MARC

Un écrin pour vos événements



L’Espace Saint-Marc du Châble est un bâtiment multifonctionnel de caractère qui s’adapte à chaque événement, manifestation ou spectacle pour que le client y vive une expérience inoubliable au cœur des alpes.

Tribune économique

« Nous nous démarquons des autres centres de congrès en offrant à notre clientèle une expérience montagne unique », confie Steve Bregy, administrateur de l’Espace Saint-Marc depuis 2018. Selon lui, ce lieu de manifestations et de spectacles au milieu des montagnes valaisannes offre aux visiteurs une détente plus grande que lorsqu’un séminaire se déroule dans un grand centre urbain. Vivre un brainstorming d’entreprises, une assemblée générale ou une journée de team building au pied de la station de Verbier se rapproche d’un plaisir touristique. La dynamique générée est tout autre.

Créer ensemble votre événement

L’équipe de l’Espace Saint-Marc contribue à optimiser la demande de ses clients en leur mettant à disposition un bâtiment moderne et sa longue expérience dans l’organisation d’événements d’entreprises, quelle que soit leur taille. L’écoute des besoins de chaque PME ou société locale est une priorité pour maximiser le temps passé au centre de congrès du Châble. Ainsi, au fil du temps, l’Espace Saint-Marc a développé des solutions clés en main pour des séminaires sur un ou plusieurs jours. « Nous créons l’événement du client, sur la base de ces différents packs disponibles et toujours adaptables selon les envies », explique Steve Bregy. Cela passe par la location de salles, le matériel technique, le transport, le traiteur, mais aussi

les lits hôteliers sur la station de Verbier pour assurer un hébergement proche de l’événement. « Nous avons aussi à cœur de soigner l’accueil en valorisant un savoir-faire régional », souligne l’administrateur. Tous les apéritifs et repas sont préparés par des artisans avec des produits et spécialités locales.

« Nous avons à cœur de soigner l’accueil en valorisant un savoir-faire régional. »

Steve Bregy

Des espaces multifonctionnels

Le bâtiment communal de l’Espace Saint-Marc construit en 2013 accompagne agréablement l’expérience des groupes lors de leurs activités, qu’elles soient sportives, culturelles ou purement professionnelles. En effet, sa grande salle principale offre une capacité de 200 à 1600 places selon la configuration avec la possibilité d’installer un gradin mobile de 640 places. D’autres espaces annexes s’articulent autour, avec pas moins de 4 autres salles supplémentaires pouvant accueillir entre 20 et 600 personnes. Un ensemble de caractère qui s’adapte ainsi à toutes les demandes. Les clients expriment d’ailleurs régulièrement leur satisfaction: « Ils apprécient la flexibilité des lieux, la réactivité et le professionnalisme de nos équipes », se réjouit Steve Bregy. Ce décor authentique prolonge le bien-être par son architecture de caractère qui fait la part belle à l’éclairage naturel. Le revêtement de la façade en inox à la fois mat et brillant dialogue aussi parfaitement avec l’environnement alpin. Un lieu de rencontres, d’échanges que la commune de Val de Bagnes a à cœur de partager avec les entreprises de la région, mais aussi au-delà, grâce à une accessibilité aisée en train depuis la plaine et en voiture avec un grand parking mis à disposition des visiteurs. ■

Univerre a l'art de valoriser et sublimer le verre

A la tête d'Univerre depuis 40 ans, Fabio Naselli peaufine la transmission à ses enfants d'un patrimoine bien positionné sur le marché des emballages en verre et du design sur verre. Portrait d'une famille d'entrepreneurs qui ne laisse pas indifférent par sa vision claire, et son refus constant du statu quo.

De gauche à droite: Fabio Naselli, Désirée Georges et David Naselli.



Yannick Barillon

Journaliste RP

A quelques mètres coule un fleuve, le Rhône. L'idée d'un mouvement permanent caractérise bien l'esprit d'Univerre Pro Uva SA, située aux Iles Falcon à Sierre. En 1984, CFC en poche, Fabio Naselli à la vingtaine. Avec son ami cuisinier Isidore Elsig, ils rêvent d'indépendance et débutent leurs activités dans un ancien poulailler. A cette époque, les encaveurs valaisans ont besoin de cuves, de bouchons, et de bouteilles en verre. C'est la naissance de Pro Uva qui connaît rapidement un essor impressionnant. Trois ans plus tard, en 1987, elle met en place une chaîne de lavage capable de traiter 6 millions de bouteilles, crée une halle de stockage de 700 m², et assure la distribution avec le rachat d'une société de transport.

La force de l'anticipation

Aujourd'hui, avec 85 employés, dont la moitié sur le site de Sierre, Univerre est un des leaders suisses de la distribution d'emballage en verre, et numéro un du lavage industriel de bouteilles et de la décoration sur verre. «Avec le temps, nous avons érigé un patrimoine important,

«Je me projette toujours en réfléchissant à ce que nous ferons dans dix ans.»

Fabio Naselli, CEO d'Univerre

avec une marque bien positionnée. Nous le développons chaque jour pour maintenir l'excellence. Regarder en arrière ne sert à rien, seul l'avenir compte. Je me projette toujours en réfléchissant à ce que nous ferons dans dix ans», confie Fabio Naselli. Depuis 2014, c'est avec ses deux enfants, David et Désirée, qu'en ensemble ils anticipent les tendances du marché et concrétisent leurs objectifs stratégiques. Sous leur regard respectueux et attentif, celui qui se prénomme en souriant le patriarche, précise: «Leurs compétences sont complémentaires, David a étudié l'éco-



UNIVERRE EN CHIFFRES

- 1** Numéro un en Suisse du lavage industriel
- 3** Sites en Suisse (Valais, Vaud et Zurich)
- 85** Postes de travail dont 45 à Sierre
- 5,8** Millions d'emballages en verre décorés par année
- 24** Millions, capacité annuelle de lavage industriel de bouteilles
- 140** Millions de bouteilles livrées chaque année en Suisse

nomie puis l'histoire, et Désirée la communication et le marketing. Il y a parfois des confrontations, mais nous apprenons à vivre ensemble en nous disant la vérité.»

Pour l'anecdote, c'est Désirée qui a donné son nom à la bouteille de 50 cl, créée par son père, alors que sa fille est sur le point de venir au monde. Cette création unique aurait normalement dû s'appeler Isabelle. Si l'esprit vif de Fabio Naselli semble flotter dans tous les couloirs de l'entreprise, ses deux enfants ont leur costume d'entrepreneurs déjà bien ajustés pour porter cette société familiale toujours plus loin. «La durabilité est au cœur de notre métier, avec le lavage industriel des bouteilles. Mais nous défions toujours le statu quo, en proposant à nos clients ce qui existe de mieux sur le marché du packaging», assure David Naselli.

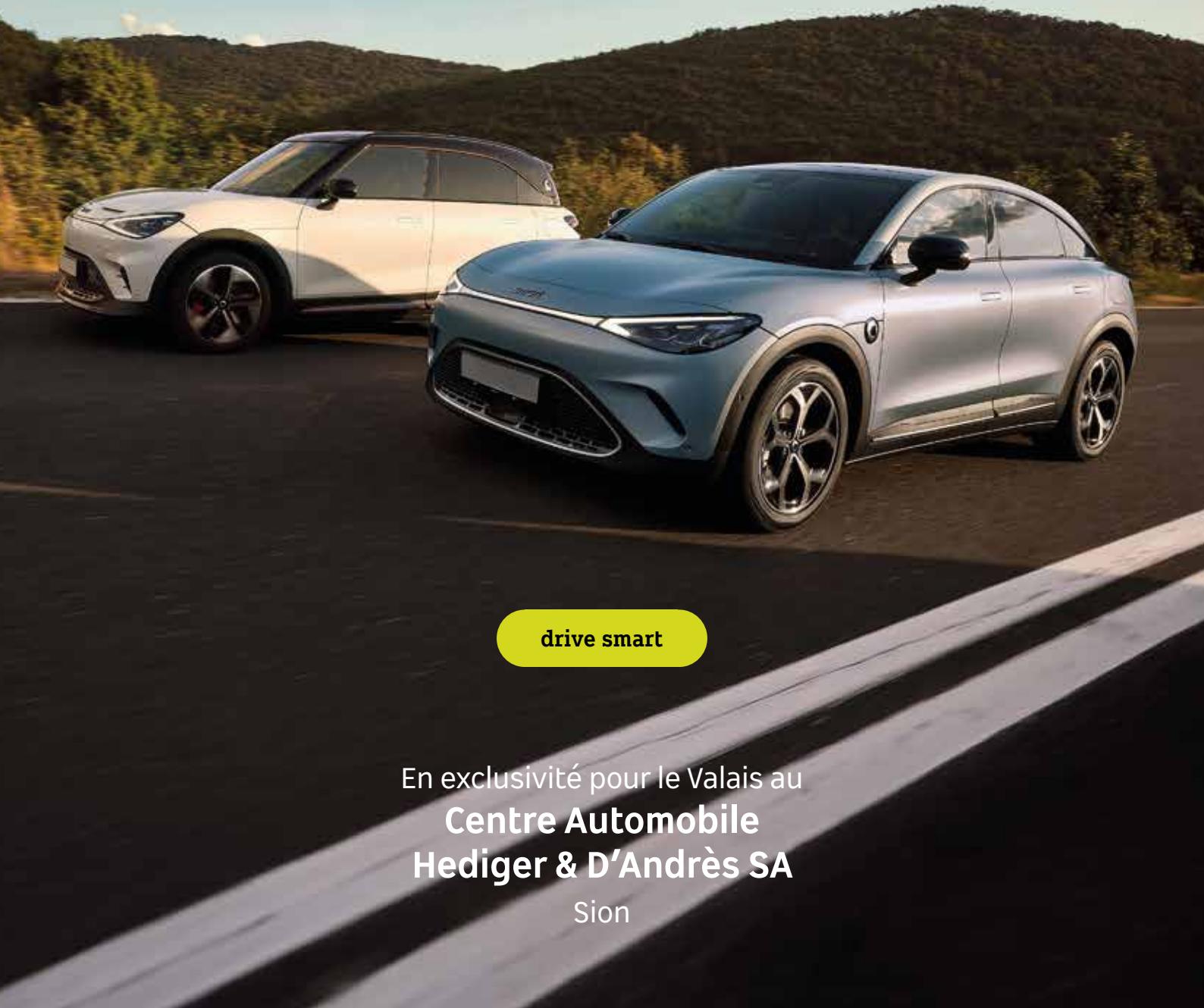
La transformation digitale de l'entreprise

Quels sont les bons outils pour innover avec succès? En 2017, la famille Naselli, la direction de l'entreprise et une partie du conseil d'administration se rendent à la Silicon Valley, pour un safari d'entreprises en Californie. Désirée Georges se souvient: «Au retour, Univerre opère un important virage digital. Nous changeons notre manière de travailler en planifiant une digitalisation sur dix ans, dans tous nos processus, et en impliquant tout →



Les nouvelles SMART.

#1 et #3 100% électriques.



drive smart

En exclusivité pour le Valais au
**Centre Automobile
Hediger & D'Andrès SA**
Sion



notre personnel. La moitié des objectifs s'est concrétisé l'an dernier. Ce fut un accélérateur pour l'entreprise.» Résultat: le lancement en 2019 de MyGlass.ch pour personnaliser des produits en verre directement en ligne, et les premières réflexions sur un nouveau siège social, inauguré en juin 2022. Univerre digitalise aussi tout son stock de bouteilles afin d'être non seulement plus efficace et plus rapide, mais aussi de pouvoir se concentrer davantage sur les clients. Le nouveau siège social, le «Hive», s'accompagne d'un showroom interactif de 7 étages, le «Studio», inauguré en janvier 2023. Dans cet espace de 240 m² linéaires, le client peut s'inspirer d'un emballage ou en créer directement un nouveau. Plus de mille projets ont déjà été conçus sur place. Casque 3D sur le nez, le voyage virtuel que vous suggère Désirée à l'entrée de ce show-room très design reflète bien l'esprit de l'entreprise. L'humain reste au cœur, la haute technologie au service de ses idées. Le client est écouté et accompagné afin de concrétiser ses rêves en temps réel. Le contenu est un outil marketing: à chaque étage du studio, le client dessine son produit. Il participe à tous les choix: les couleurs, la texture, les impressions, la forme ou encore la typographie.

«Il faut oser, et changer les mentalités pour innover, mais on n'est jamais seul. Univerre c'est le succès d'une équipe qui vise le consensus avec la flexibilité nécessaire au vivre ensemble.»

Fabio Naselli, CEO d'Univerre

Le potentiel de l'emballage connecté

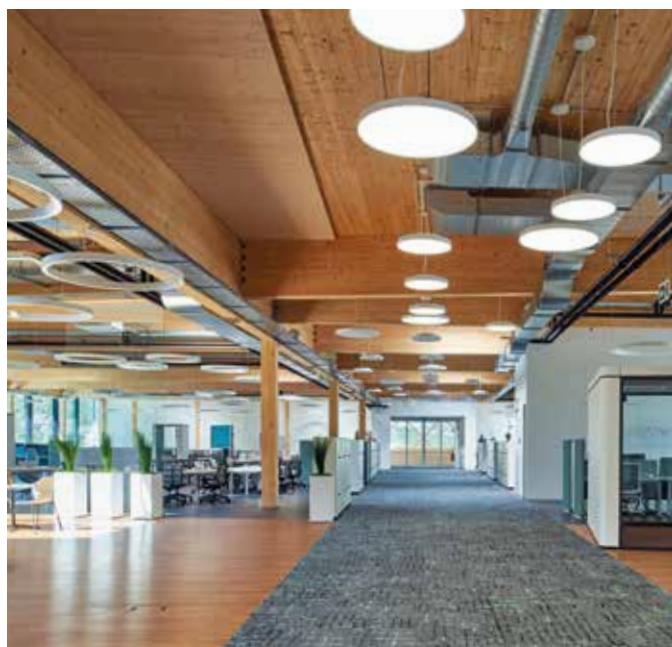
«Ce que le client veut», c'est ce qui importe à David et Désirée. Le premier a souvent la vision, sa sœur cadette structure et organise. L'intelligence artificielle crée des emballages toujours plus personnalisés, avec des inputs humains. L'impression digitale et ses opportunités révolutionnent les possibilités dès 2020. MyGlass.ch devient Glassmania.com. Fabio Naselli ajoute: «Ce qui compte dans un projet, c'est de le faire comprendre à l'équipe, puis de le vivre ensemble. La manière dont on l'approche est essentielle: pour moi ce n'est pas le temps qu'on y passe, mais le résultat qui compte.» Leader dans l'impression digitale, Univerre développe, dès 2019, les emballages connectés personnalisés au moyen de la technologie dite NFC pour «Near Field Communication.» Il suffit d'approcher son smartphone d'un tag incrusté

sur une bouteille, ou un autre contenant, pour prolonger l'expérience client et le fidéliser. La cave du Rhodan à Salquenen, a fait le pas d'une «Smart bottle» avec un de ses mousseux autour de moutons d'Ouessant. Le tag NFC lui a permis d'engager sa communauté de clients pour trouver de nouveaux prénoms à ses moutons, ensuite imprimés sur ses bouteilles. Grâce à cette technologie, le commerçant interagit avec sa clientèle, pour mieux la satisfaire et améliorer ses produits. «Notre expérience étendue du digital avec le vin, la bière ou l'eau nous a permis de développer le design dans de nouveaux segments comme la nourriture ou les cosmétiques, avec des pots de miel ou de crème», souligne David Naselli.

Savoir réagir au changement et inspirer

Univerre Pro Uva SA maîtrise le storytelling avec brio. Mais ce sont bien les valeurs de cette entreprise qui semblent caractériser son succès à travers le temps. «Il faut toujours réagir en cas de crise, avoir un plan B, et être toujours prêt au changement», confie Fabio Naselli. Cet homme élancé, à l'aise dans des baskets blanches, dégage une force tranquille. «Il faut oser, et changer les mentalités pour innover, mais on n'est jamais seul. Univerre c'est le succès d'une équipe qui vise le consensus avec la flexibilité nécessaire au vivre ensemble. C'est une entreprise familiale avec une vision claire sur le long terme, et où tout le monde est écouté.» A l'heure de la deuxième génération, Fabio Naselli est serein, la succession est assurée. La transition a été bien anticipée. Les ressources de l'entreprise continuent d'être utilisées, et modernisées. Tout le travail est là, cultiver l'excellence et l'inspiration.» ■

Info: www.univerre.ch



LE BIM DANS LA CONSTRUCTION

Franchir le pas ou déléguer?

En pleine effervescence technologique, le secteur de la construction traverse aussi sa conversion numérique mondiale. La maquette BIM (Building Information Modeling) révolutionne les outils et procédures dans le bâtiment. En Valais, même si tous les entrepreneurs ne voient pas encore l'intérêt de cette virtualisation des plans, les plus experts entraînent les moins enthousiastes dans leur sillage.



Nathalie Montes

Journaliste RP

L'innovation dans le domaine de la construction inclut le BIM comme outil stratégique pour améliorer l'efficacité de la productivité et des opérations, renforcer la qualité des infrastructures et obtenir de meilleures performances environnementales. Toutefois, l'adoption du BIM ne se fait pas à la même vitesse dans les différentes régions du monde. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, Singapour et la Scandinavie sont les plus avancés dans la mise en place de cette méthode collaborative, et l'ont déjà rendue obligatoire dans leurs projets.

En Suisse, le BIM avance doucement, mais sûrement. En 2018, la première initiative de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) a mis en ligne, sur le site de la Confédération, un ensemble de documents décrivant l'application de la méthodologie BIM dans le cadre des appels d'offres pour les ouvrages publics.

Eviter les problèmes sur le chantier

Jean-Marie Suter, architecte à Fully, travaille depuis 2004 en BIM: «J'ai suivi les cours en reclassement professionnel. En abordant le logiciel ArchiCad en 3D, le lien s'est fait facilement vers le BIM. On réfléchit en 3D et on met en place une série d'informations pertinentes. Au lieu de tirer des traits en 2D, on enregistre un maximum de documents dans le logiciel, et cela permet, par la suite, de changer beaucoup plus rapidement les formes et les volumes.»

Pour les techniques du bâtiment CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), cela tombe sous le sens. Tout doit être modélisé en BIM, autant pour préciser la pente, le dimensionnement, que la forme du réseau, sa position, son débit, entre autres. L'architecte crée un avatar du projet futur qui aide à trouver des solutions rapidement et surtout, en amont, sans attendre de se re-

trouver sur le chantier. «La virtualisation des volumes et la 3D simplifient la suite des travaux. Je ne ferai plus un projet autrement qu'en BIM», assure l'architecte.

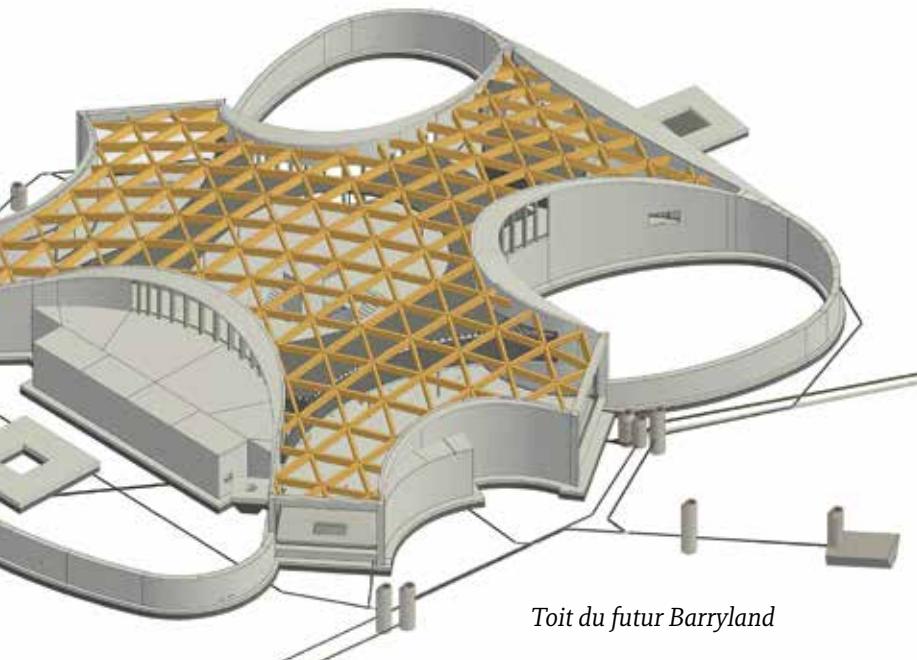
Modéliser pour les entreprises

Il est important que les planificateurs et partenaires BIM jouent le jeu. Pour cette raison, au début d'une collaboration, il s'avère utile de définir les règles du jeu dans une convention juridique, qui stipule les rôles et les responsabilités liées à l'élaboration et à l'utilisation de la maquette BIM. La maquette coordonnée correspond aussi à une propriété intellectuelle. Pour des projets importants, elle peut avoir une très grande valeur.

«Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles opportunités pour accompagner ou former au BIM des entreprises qui pourraient devenir de futures partenaires. Certes, le métier de dessinateur-modeleur requiert des compétences spécifiques, mais pour l'utilisateur, l'accès reste simple.»

Tor Lundström, ingénieur EPFL chez Pini Group

Chez Pini Group Sion, Tor Lundström, ingénieur EPFL en génie civil, et chef de section bâtiment détaille: «Nous avons travaillé sur le projet complexe de l'extension de l'hôpital du Valais, à Sion, c'est pourquoi nous avons décidé de le proposer en BIM. De même, sur d'autres projets, comme le parc Barryland de Martigny, aujourd'hui, toutes les équipes des différents corps de métiers sont passées en BIM. Le projet Barryland inclura notamment un musée, un centre d'exposition, un cinéma, et l'habitat d'une trentaine de chiens de race Saint-Bernard, le tout, intégré dans les 25 000 m² du parc thématique. Or, la toiture du bâtiment



principal a la forme d'un dôme, en bois, où tout est courbe, ce qui nécessite une mise en œuvre précise. La préfabrication des éléments de charpente en CNC sera également guidée par le fichier BIM, qui facilite aussi la collaboration entre les différentes entreprises.»

Formation continue BIM

Un maître d'ouvrage ne comprend pas toujours, de prime abord, pourquoi utiliser cette technologie alors que tout fonctionnait très bien sans elle, autrefois. Certains entrepreneurs quittent leur zone de compétence et se voient obligés d'embaucher des collaborateurs BIM modeleurs, ce qui les constraint, au début. «Depuis 2018, nous remarquons les avantages pendant la planification, avec une meilleure coordination, et la réalisation, plus fluide. Nous proposons la méthode BIM sur les projets pour lesquels les autres planificateurs ou le maître d'ouvrage sont partants».

Il existe désormais plusieurs formations sur le marché pour les aspects juridiques, les techniques de dessin et de modélisation et pour la coordination et le management des projets suivant l'approche BIM. Chez Pini Sion, l'équipe des spécialistes BIM suit l'évolution de près, car les outils digitaux évoluent rapidement. «Nous continuons à nous perfectionner et formons la relève, en interne». Pour les planificateurs ou les entreprises externes encore inexpérimentées qui souhaitent se lancer dans l'approche BIM au départ d'un nouveau projet, l'équipe propose un accompagnement, une formation sur mesure ou une coordination BIM. «Ici, conclut Tor Lundström, nous sommes toujours ouverts à de nouvelles opportunités pour accompagner ou former au BIM des entreprises qui pourraient devenir de futures partenaires. Certes, le métier de dessinateur-modeleur requiert des compétences spécifiques, mais pour l'utilisateur, l'accès reste simple». ■

DIMENSIONS ET NIVEAUX

Les «dimensions» du BIM font référence aux différentes phases de développement et de gestion du projet, modélisés sur la maquette BIM.

La 3D est une représentation tridimensionnelle de l'ouvrage, la 4D analyse les temps de construction des ouvrages, la 5D analyse les coûts, la 6D analyse les performances environnementales du bâtiment, et la 7D correspond à la gestion et à l'entretien d'un ouvrage.

Tout cela étant inscrit dans la maquette, les corps de métiers du bâtiment ont une référence commune sur laquelle s'appuyer.

Les «niveaux» d'informations du BIM correspondent à la quantité d'informations pertinentes pour le développement du projet et le niveau de détail se réfère à la quantité totale d'informations contenues dans le document BIM.

LES NIVEAUX D'INFORMATIONS:

LOG (level of geometry) - LOI

(level of information)

Le niveau 100 correspond au niveau de précision des informations le plus faible, et 500 le plus élevé.

- Level 100 – représentations conceptuelles et étude
- Level 200 – données relatives aux dimensions, à la taille des éléments de construction ainsi qu'aux liens existant entre eux
- Level 300 – base servant à la réalisation: données et caractéristiques utilisables dans les appels d'offres
- Level 400 – Plan d'exécution utilisable pour la fabrication (sur site et hors site)
- Level 500 – Documentation correspondant à l'élément réalisé («as-built»)

C'est plus direct quand on est moins distant !



Les produits business! de net+ sont distribués par :
Genedis, Sinergy, net+ Entremont et OIKEN.

0848 530 540 | business.netplus.ch

business!
net+

Une connexion optimale pour une carrosserie aux activités multiples

La Carrosserie 2000, établie à Collombey, souhaitait améliorer son infrastructure Internet et de téléphonie afin d'optimiser encore davantage ses activités. Elle a fait appel à Genedis, partenaire de proximité, pour lui apporter des solutions adaptées.

Genedis

Fondée en 1994, la Carrosserie 2000 est une entreprise familiale d'une vingtaine de collaborateurs ancrée dans la région de Collombey. En plus de ses activités de carrosserie, mécanique et vente, elle se distingue par son engagement dans la formation et son soutien aux événements locaux. Au bénéfice de plusieurs bâtiments, l'entreprise nécessite un système de communication performant. « Nous échangeons constamment entre les bureaux, l'atelier et notre hall d'exposition, souligne Tugay Karagülle, gérant de la Carrosserie 2000 et fils du fondateur. Il nous fallait donc un système de communication fiable. Nous avons fait appel à Genedis, spécialisée dans les télécommunications et l'énergie, pour sa proximité, ce qui facilite les échanges et les interventions en cas de problème. »

« Ce système permet de bénéficier de plusieurs postes à des endroits stratégiques de la carrosserie. »

Skalcim Shaqiri

Une entreprise à la pointe

En plus de la prestation Internet Business PME, la carrosserie a opté pour le WiFi Business Plume Workpass. « Pour que le signal reste performant dans tous les bâtiments, le WiFi Workpass était la solution idéale. Faciles d'utilisation, les pods peuvent être installés dans toutes les pièces via une prise électrique classique. De plus, cela permet à la carrosserie d'installer des caméras de vidéosurveillance sur l'ensemble du site sans difficulté. Finalement, couplé à la fibre optique, c'est un excellent outil de connectivité, pro-



A gauche, Tugay Karagülle, gérant de la Carrosserie 2000 et à droite, Skalcim Shaqiri, conseiller en télécommunication de Genedis.

ductivité et sécurité », précise Skalcim Shaqiri, conseiller en télécommunication. En effet, Genedis a raccordé l'entreprise à son réseau de fibre optique. Il s'agit actuellement de la technologie la plus performante pour une connectivité optimale. « Chacune de nos activités, administratives et techniques, nécessite une connexion de qualité. Pour des passionnés de voiture de marque, la sécurité est également un enjeu primordial », souligne Tugay Karagülle.

Téléphonie professionnelle

Pour faciliter la communication intersite et la gestion de la clientèle, Genedis a proposé la solution IP Centrex, « Ce système permet de bénéficier de plusieurs postes à des endroits stratégiques de la carrosserie, explique Skalcim Shaqiri. Dans le cas de la Carrosserie 2000, qui reçoit la majorité des demandes par téléphone, nous avons également suggéré la mise en place d'un IVR, un répondeur automatique qui oriente l'appelant directement vers le bon interlocuteur. »

Ces prestations permettent de renforcer l'expérience et la relation client, des atouts sur lesquels l'entreprise familiale n'a jamais lésiné et qui expliquent son succès. « Nous mettons tout en œuvre pour offrir des prestations de qualité et assurer un accompagnement optimal de la clientèle, souligne Tugay Karagülle. Cette approche fait partie de l'ADN de la société et nous sommes très heureux de pouvoir la pérenniser. » ■

business! net+

0848 530 540 | business.netplus.ch

Le Valais champion de l'innovation des entreprises

De Monthey à Viège, sur huit sites, 238 projets de start-up et plus de 400 projets de PME innovantes ont été réalisés par la Fondation The Ark. Crée en 2004 par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du Valais, cette fondation assure ses missions d'incubateur d'entreprises, d'accélérateur et aussi d'innovation dans des domaines spécifiques.

Nathalie Montes
Journaliste RP

En 2023, année record, les start-up valaisannes ont levé plus de 67 millions de francs. Le Swiss Venture Capital Report a recensé précisément 67,7 millions de francs levés par les jeunes pousses de notre région. H55 (batteries électriques destinées à l'aviation) et DePoly (nouvelle technique de recyclage du PET), toutes deux basées à Sion, se taillent la part du lion avec 45 et 12,5 millions de francs. Au niveau national, les start-up ont pu se financer à hauteur de 2,6 milliards de francs au total, un montant pourtant en baisse de 35 % par rapport à 2022. La situation en Valais est donc particulièrement favorable.

«En 2023, l'Incubateur The Ark a hébergé 31 start-up. Ce chiffre est relativement stable sur les années. Une dizaine de nouvelles start-up arrivent et une dizaine en sortent, après 1 à 3 ans d'accompagnement», précise Sébastien Mabillard, responsable de l'incubateur de start-up de la Fondation The Ark. Ce dernier rappelle également que depuis 2004, année de lancement de la Fondation, 238 start-up ont été soutenues. «Seuls 35 % d'entre elles ont été fondées par des Valaisans. 31 % des fondateurs sont d'origine suisse, 23 % de l'Europe et 11 % du reste du monde. Cela montre bien la diversité des profils accompagnés, mais également l'attractivité qui peut représenter notre canton».

Des solutions pour la planète

Qu'il s'agisse des domaines de l'eau, de l'énergie, du recyclage, de la santé ou du digital, toute la recherche des sites valaisans se concentre sur le développement de solutions d'avenir. Quand on sait que les pratiques actuelles de recyclage des plastiques à l'échelle mondiale se concentrent sur les plastiques «parfaits» en raison de la complexité du tri, de la séparation et du nettoyage des divers flux de plastiques, on comprend le succès de DePoly. En effet, les flux de recyclage représentent moins de 10 % des 400 millions de tonnes de plastique produites chaque année, la majorité étant destinée à l'incinération ou à la mise en décharge. La technologie de DePoly offre une solution reproductive à grande échelle, pour le recyclage de ces plastiques imparfaits, en fonctionnant à température ambiante et sans nécessiter de prélavage, de pré-tri, ni de séparation d'autres matériaux.

Dans un autre domaine, celui des plantes, à Conthey, le site PhytoArk a ouvert ses portes en 2013 et permet l'écllosion d'entreprises en lien avec les ingrédients naturels, comme Mediplant, Valplantes, la FOVAHM ou encore Phytosphere Swiss Lab, et bien d'autres. L'écosystème de PhytoArk a, par exemple, permis de mettre en valeur la spiruline «made in Valais».

MountResilience, du Valais à la Laponie

1,9 milliard de personnes dépendent de ce que les scientifiques nomment «les châteaux d'eau de la planète». Ces réservoirs se trouvent dans les régions de montagne qui transportent des millions de mètres cubes d'eau à travers les manteaux neigeux, les glaciers, les lacs et les rivières. Les Alpes, dont les Alpes valaisannes, font partie des plus importants réservoirs d'eau douce au monde, qu'elle soit en surface ou sous nos pieds. Le pôle d'innovation BlueArk se dédie à la gestion intelligente de l'eau. Il a pour vocation de faire dialoguer et travailler ensemble





les PME, les start-up, les instituts de recherche et les collectivités publiques. Dans le cadre du projet européen MountResilience, BlueArk est actuellement partenaire sur un projet de cinq ans qui vise à renforcer la résilience des régions montagneuses face aux défis du changement climatique. En collaboration avec 46 autres partenaires de 13 pays européens, MountResilience collecte des données dans la région du Val de Bagnes. Sous la houlette du Département des sciences agricoles et environnementales (DISAA) de l'Université de Milan, le projet se concentre sur l'accélération de la résilience climatique dans dix communautés et régions montagneuses européennes dont certaines des plus emblématiques sont le Tyrol autrichien, le Valais ou la Laponie.

**Au-delà de la recherche, le service
Innovation de The Ark propose
un accompagnement proactif dans
le développement de nouveaux
potentiels d'affaires.**

Relier scientifiques et entrepreneurs

Les activités des entreprises des sites The Ark sont variées et en appellent à diverses compétences dans des domaines aussi différents que la digitalisation et l'intelligence artificielle, les techniques du bâtiment, la météorologie ou le secteur des transports, entre autres, la recherche scientifique est omniprésente et la collaboration avec les hautes écoles s'inscrit dans un mouvement interactif. D'un côté, certains entrepreneurs offrent des bourses à de récents diplômés pour les aider à concrétiser leur projet, et d'un autre, les cerveaux des hautes écoles relèvent des défis et apportent la valeur ajoutée en matière d'innovation dans les entreprises.

LES SITES

- | | |
|----------------------|-------------|
| BioArk | > Monthey |
| BioArk | > Viège |
| BlueArk | > Le Châble |
| Energypolis | > Sion |
| IdéArk | > Martigny |
| SpArk | > Sion |
| Swiss Digital Center | > Sierre |

L'entraide, durant la pandémie, avait par exemple permis à des entreprises d'utiliser les robots de la Haute École d'ingénierie de Sion.

Le centre d'excellence SpArk, dédié au sport, à la performance et à la santé, se trouve actuellement dans les locaux du bâtiment de la rue de l'Industrie 13, mais prendra ses quartiers au cœur du Campus Pôle Santé de Sion d'ici 2025, aux côtés notamment de l'EPFL, de la Haute Ecole de Santé et de la Fondation The Ark. «La Ville de Sion soutient SpArk, car ce projet s'inscrit totalement dans notre intention stratégique. Sion veut se développer en misant notamment sur l'innovation dans les domaines de l'environnement, des énergies, mais aussi du sport et de la santé.», précisait Philippe Varone, président de Sion et président de SpArk Sport & Performance SA.

À Martigny, depuis 1991, Idiap fait partie des instituts de recherche les plus importants dans les technologies de l'information. L'Idiap emploie une centaine de collaborateurs, dont près de 80 chercheurs et son budget s'élève à 9 millions de francs suisses.

Au-delà de la recherche, le service Innovation de The Ark propose un accompagnement proactif dans le développement de nouveaux potentiels d'affaires. En identifiant également, le cas échéant, quelles entreprises partenaires pourraient avoir un intérêt à entrer en collaboration sur un projet. Une véritable plus-value pour le Valais! ■



CONGRÈS 2024

L'USAM élit ses organes et pose des jalons

La belle délégation valaisanne qui entoure le président de l'USAM ainsi que les membres valaisans de la Chambre suisse des arts et métiers, Marcel Delasoie et Paolo Naselli (ASTAG). Manque Philipp Matthias Breyg, déjà retourné au Parlement.

L'Union suisse des arts et métiers
USAM a procédé au renouvellement
de ses organes dans le cadre de son
congrès bisannuel. Dans son allocution
d'ouverture, le président réélu et
conseiller aux Etats « Le Centre » Fabio
Regazzi a souligné que malgré les succès
obtenus, l'USAM ne relâchait pas ses
efforts dans son domaine clé : la lutte
contre les coûts réglementaires inutiles.
Avec l'élection du nouveau directeur
l'année dernière, les jalons sont posés
pour un avenir couronné de succès. Ce
congrès 2024 était placé sous le thème
« Mobilité et PME ». Dans son allocution,
Fabio Regazzi a donc aussi relevé
l'importance de la prochaine votation
fédérale sur l'aménagement des routes
nationales (PRODES). Le discours du
conseiller fédéral Albert Rösti, invité
d'honneur du congrès, s'est lui aussi
articulé, notamment, autour du thème
de la mobilité.

Union suisse des arts et métiers

Lors du Congrès suisse des arts et métiers, les délégués des organisations membres ont réélu les membres de la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'USAM, ainsi que le président. Chef d'entreprise et conseiller aux Etats, Fabio Regazzi a été réélu à l'unanimité par les délégués pour une

« La recette du succès est simple : pour notre prospérité, nous avons besoin d'activités florissantes. Et pour que les activités soient florissantes, il faut deux choses : un maximum de liberté, ce qui implique une intervention politique modérée. Et une infrastructure moderne et adaptée. »

Albert Rösti, conseiller fédéral

nouvelle période administrative à la présidence de l'USAM. La Chambre nouvellement constituée a ensuite procédé à l'élection du Comité directeur USAM. Font leur entrée au Comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers USAM Ernst Kühni, président PME Bernoises et Martin von Moos, président HotellerieSuisse. Les délégués ont témoigné leur confiance aux sortants en les réélisant en bloc.

L'élection d'Urs Furrer à la direction de l'USAM l'année dernière a posé les jalons d'un avenir couronné de succès. « Le timing est parfait. La date d'aujourd'hui marque la fin d'une période de transition de dix mois et celle de demain le début d'une nouvelle ère », a déclaré le président de l'USAM dans son allocution.

La lutte contre les coûts réglementaires inutiles reste le domaine clé de l'USAM, a précisé le président Regazzi. En l'état actuel, ces coûts atteignent plus de 70 milliards de francs par an. L'année dernière, l'USAM a obtenu un succès partiel dans ce domaine : l'introduction de la loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises a en effet permis de franchir un pas important dans la bonne direction. « Mais nous restons déterminés et continuerons d'agir là où il est nécessaire », a ajouté Regazzi.

« Le succès de la campagne en faveur de l'aménagement des routes nationales PRODES est d'une importance cruciale pour assurer l'avenir de nos routes nationales », a poursuivi le président. « Sans un OUI convaincu et unanime à ce projet, nous mettons en jeu notre réseau routier pour des décennies. Les routes nationales sont une pièce essentielle du puzzle que forme l'ensemble de notre réseau de transports. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir son fonctionnement ! Et pour garantir la mobilité des PME », a insisté Regazzi.

« La recette du succès est simple : pour notre prospérité, nous avons besoin d'activités florissantes. Et pour que les activités soient florissantes, il faut deux choses : un maximum de liberté, ce qui implique une intervention politique modérée. Et une infrastructure moderne et adaptée », a déclaré le conseiller fédéral Albert Rösti, invité d'honneur, en introduction de son discours. À ses yeux, un pays moderne a besoin d'une infrastructure moderne



Le président Fabio Regazzi et le nouveau directeur de l'USAM, Urs Furrer.

et inversement, une infrastructure obsolète transforme insidieusement un pays moderne en un pays qui rate le coche. « Le temps perdu dans les embouteillages nous coûte aujourd'hui déjà quelque 3 milliards de francs par an. C'est un facteur économique déterminant qui pourrait vite augmenter si nos routes nationales étaient négligées », a relevé le conseiller fédéral Rösti. Il est donc d'autant plus important, selon lui, que nos investissements suivent l'accroissement du volume de trafic et la croissance de la population, et que les villages qui subissent les bouchons dus au trafic de contournement voient à nouveau le trafic diminuer.

Le Congrès suisse des arts et métiers se tient tous les deux ans. Dans le cadre du Congrès sont renouvelés les organes de l'USAM, à savoir : la Chambre suisse des arts et métiers, le Comité directeur et la présidence. ■



Un Congrès toujours bien fréquenté.

5 ANS DE SIAC

Importants jalons posés dans le domaine de l'application

Les chantiers font partie des lieux de travail en Suisse où les conditions de salaire et de travail sont le plus souvent contrôlées. À elles seules, les commissions paritaires effectuent 16 000 contrôles par an. Le système d'information Alliance construction (SIAC) soutient les contrôles avec succès.

Sascha Haltinner

Directeur SIAC

Depuis sa mise en service le 17 avril 2019, SIAC a considérablement amélioré et modernisé l'application des conventions collectives de travail étendues dans l'ensemble du secteur de la construction. Ce qui a commencé il y a cinq ans avec la collecte d'informations sur près de 1000 entreprises du secteur principal de la construction s'est aujourd'hui imposé comme une plateforme d'information importante et pertinente pour l'application des conventions collectives de travail étendues. Actuellement, SIAC gère des informations sécurisées sur les contrôles effectués auprès de plus de 43 000 entreprises.

Les entreprises qui ne respectent pas les conditions de travail minimales portent préjudice à l'ensemble des entreprises et de leurs collaborateurs et collaboratrices qui se conforment aux normes en vigueur, et faussent la concurrence loyale. Les chantiers font partie des lieux de travail en Suisse où le risque de sous-enchère salariale est élevé. C'est la raison pour laquelle les organisations patronales et les syndicats du secteur principal de la construction et du second œuvre ont créé l'association paritaire «Système d'information Alliance construction» (SIAC) dont la plateforme est en ligne depuis avril 2019.

Grâce aux trois modules que sont le portail SIAC, l'attestation CCT SIAC et la carte SIAC, SIAC crée les conditions requises pour que des informations intersectorielles et in-

territoriales soient pour la première fois mises à disposition dans toute la Suisse. On peut ainsi savoir quelles entreprises sont assujetties à quelle convention collective de travail, si elles ont été contrôlées et si les éventuels paiements de ratrappage ont été effectués.

Par le passé, plusieurs cantons de Suisse romande appliquaient différents systèmes de badges dans le secteur principal de la construction et certaines parties du secteur secondaire de la construction. Une solution nationale permettant l'échange d'informations interrégionales et intersectorielles faisait toutefois défaut. Une telle solution revêt une importance centrale pour une industrie du bâtiment qui fonctionne de plus en plus à l'échelle de la Suisse tout entière. C'est là qu'intervient SIAC.

**En Romandie notamment,
l'importance de la carte SIAC a augmenté,
car les deux systèmes de contrôle
romands CartePro et Carte Cerbère
seront progressivement intégrés dans
la structure SIAC, voire remplacés,**

Trois piliers

SIAC a été présenté le 19 mars 2019 dans le cadre d'une conférence de presse. Il a été montré comment SIAC, la plateforme électronique foncée sur une base de données destinée aux secteurs principal et secondaire de la construction, allait améliorer et moderniser l'application des conventions collectives de travail (CCT) étendues. Les piliers de SIAC étaient déjà à l'époque et sont encore aujourd'hui le portail SIAC, dont la base de données repose sur les données d'application des organes de contrôle et garantit ainsi une transparence sans précédent, l'attestation CCT SIAC, dans laquelle les parties contractantes se sont mis d'accord sur un contenu homogène d'informations effectivement connues issues des contrôles effectués, et la carte SIAC, dont le code QR permet d'accéder

directement aux informations actuelles de l'attestation CCT tirées de la base de données SIAC, ainsi que de vérifier l'appartenance de l'ouvrier de la construction à une entreprise et sa conformité à la CCT.

Données de 43 000 entreprises saisies

SIAC a connu une très forte croissance au cours de ces cinq années. Démarré le 17 avril 2019 avec la saisie des informations d'assujettissement et de contrôle de près de 1000 entreprises du secteur principal de la construction, SIAC n'a cessé de se développer ces dernières années. Peu à peu, presque toutes les branches actives sur les chantiers sont venues s'ajouter, par exemple la construction en bois, l'électricité, la peinture et la plâtrerie, la technique du bâtiment, la métallurgie ou encore le second œuvre romand. Actuellement, des informations sur plus de 43 000 entreprises et parties d'entreprises sont gérées sur SIAC.

54 000 consultations d'attestations CCT SIAC

L'importance de l'attestation CCT SIAC a également fortement augmenté ces dernières années. Alors qu'en 2019, il n'y avait eu que 3300 consultations d'attestations SIAC, on en comptait plus de 54 000 jusqu'en février 2024. L'attestation SIAC a encore gagné en importance début 2023, notamment en raison d'une adaptation de l'ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse et de ses dispositions relatives à la responsabilité des sous-traitants. Cette modification de l'ordonnance et les recommandations du groupe d'experts du SECO, également publiées début 2023, ont clairement montré qu'une attestation établie sur la base d'un contrôle effectué par un organe d'application a une tout autre validité qu'une autodéclaration de l'entreprise. Le groupe d'experts en a conclu qu'il était recommandé à l'entrepreneur contractant d'exiger de ses sous-traitants une attestation CCT, et non une autodéclaration, pour assurer le respect de son devoir de diligence dans le cadre de la responsabilité du sous-traitant.

Au vu de ces conclusions, l'association responsable de SIAC et ses partenaires sociaux se sont engagés au cours des derniers mois à démontrer l'importance de l'attestation CCT SIAC, et donc en particulier sa pertinence supérieure à celle d'une autodéclaration, également dans le cadre de l'adjudication de marchés par des acteurs étatiques et privés.

Deux systèmes de contrôle romand intégrés

Enfin, la carte SIAC a également permis de poser des jalons importants. En Romandie notamment, l'importance de la carte SIAC a augmenté, car les deux systèmes de contrôle romands CartePro et Carte Cerbère seront pro-

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION SIAC

ASSOCIATIONS D'EMPLOYEURS:

Société suisse des entrepreneurs (SSE), Construction en bois Suisse, EIT.swiss, Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP), AM Suisse, Association des services de l'emploi swissstaffing, Association suisse des entrepreneurs de l'enveloppe des édifices, Société des entrepreneurs suisses en échafaudages (SESE), Association suisse des entreprises de systèmes de plafonds et d'aménagement intérieur (VSD), Association suisse du carrelage (ASC), Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment suisse-tec, Association des entreprises suisses d'isolation (Isolsuisse), Association suisse des pierres naturelles (NVS), Union des associations patronales du second œuvre romand (UAP-SOR).

SYNDICATS:

Syndicat Unia, Syndicat Syna, Cadres de la Construction Suisse.

gressivement intégrés dans la structure SIAC, voire remplacés, et l'ensemble du système SIAC pourra en même temps profiter du savoir-faire romand. En outre, l'offre de la carte SIAC elle-même sera encore développée prochainement. La solution prévue, qui consiste à permettre l'utilisation numérique de la carte SIAC au moyen d'applications et de l'interface avec Baticonrol développée entre-temps, devrait donner à la carte SIAC encore plus d'utilité dans la pratique.

Cinq ans après le lancement du portail, SIAC est incontournable dans le monde de l'application. SIAC ne compte pas s'en arrêter là et s'efforce d'accomplir d'autres étapes de développement majeures à l'avenir afin de donner encore plus de poids à cette plateforme importante et d'améliorer encore ses services vis-à-vis des utilisateurs. Pour de plus amples renseignements: Sascha Haltinner, 079 366 75 40, sascha.haltinner@isab-siac.ch. ■



	LES TÉMÉRAIRES
	19 SEPTEMBRE 2024
	CAMUS PAR ENTHOVEN
	11 OCTOBRE 2024
	LE TOUR DU THÉÂTRE EN 80 MINUTES
	7 NOVEMBRE 2024
	L'USAGE DU MONDE
	12 DÉCEMBRE 2024
	LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS
	12 ET 13 FÉVRIER 2025
	KESSEL - LA LIBERTÉ À TOUT PRIX
	20 FÉVRIER 2025
	L'ÉDUCATION SENTIMENTALE
	20 MARS 2025
	SOIE
	10 AVRIL 2025

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI

lebaladin.ch - 027 395 45 60
lebaladin@saviese.ch



SPECTACLES DE CARACTÈRE

AVVENTURE - HISTOIRE - LITTÉRATURE - MUSIQUE - PASSION - POÉSIE - PHILOSOPHIE - VOYAGE

LE BALADIN ²⁵ ANS

THÉÂTRE — SAVIÈSE

LE MEILLEUR DE LA COMÉDIE

10 SPECTACLES EN ABOUNEMENT 24-25 SAISON 3

SOUSCRIVEZ VOTRE
ABONNEMENT ENTREPRISE
10 SPECTACLES
JUSQU'AU 12 JUIN
AU 027 395 45 60
(du lundi au vendredi, de 9h à 12h)

VOS AVANTAGES

- ÉCONOMIE DE 90.-
- PLACES DANS LE SECTEUR PREMIUM
- ABONNEMENT TRANSMISSIBLE



- LE SIFFLEUR**
ET SON QUATUOR À CORDES
- LE REPAS DES FAUVES** / **UN GRAND CRI D'AMOUR**
- DU CHARBON DANS LES VEINES** / **L'EMPIAFÉE 2.0**
- LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** / **SMILE**
- MA VERSION DE L'HISTOIRE** / **L'AMOUR CHEZ LES AUTRES**
- TOUT VA TRÈS BIEN**



lebaladin.ch



De l'esprit et de l'humour au Baladin

Sortir à Savièse, c'est goûter au meilleur de la comédie autour de spectacles variés. Pour les 25 ans du théâtre, l'équipe du Baladin lance aussi une nouvelle offre culturelle.

Tribune économique

Rendez-vous au Théâtre Le Baladin. L'écrin est moderne, l'espace convivial et la déco soignée. Tout est pensé pour que vous y passiez un bon moment. En coulisses, rien n'est laissé au hasard. Son directeur Pierre Devanthéry se passionne pour la culture depuis sa jeunesse. C'est à Avignon, à Paris et en Suisse romande, qu'il fait son marché et ramène des pépites de comédie, de poésie et d'aventure. « J'ai à cœur d'offrir des spectacles de qualité. Je les vois deux fois avant de les proposer à notre public. »

Idéale pour les entreprises, avec un abonnement transmissible et la garantie de places privilégiées, son offre culturelle promet des soirées inoubliables.

De retour à Savièse, Pierre Devanthéry peut compter sur deux visages bien connus des spectatrices et spectateurs : ses collaboratrices Gaïane Hérítier et Yasmine Emery. Pétillantes et complémentaires, elles s'engagent tous les jours pour que le programme rayonne dans le cœur du public. A les écouter tous les trois parler de la nouvelle saison, on respire un parfum fleuri et audacieux.

Le Carré Baladin : un projet de cœur et d'esprit

La passion anime cette petite équipe heureuse de célébrer cette année le 25^e anniversaire du théâtre. Depuis des mois, elle s'active comme une ruche pour vous proposer le meilleur miel de la culture, un nectar de comédie, mais pas seulement. Ô Capitaine ! Mon Capitaine !



Pierre Devanthéry, entouré de gauche à droite par Gaïane Hérítier et Yasmine Emery.

Parmi les dix escales du voyage de la saison 2024-2025, le coup de cœur de Yasmine Emery : Le cercle des poètes disparus. Le comédien Stéphane Freiss célèbre ici la vie et la liberté. Josiane Balasko incarnera l'humour avec sa pièce culte « Un grand cri d'amour » et Christelle Chollet sublimera la Môme dans « L'empiafée 2.0 ».

Le Carré Baladin et ses huit spectacles, c'est le grand plus de cette année. Une nouvelle offre culturelle pour vivre des émotions et s'inspirer de personnalités aux destins extraordinaires. « C'est une prise de risque, nous avons écouté la partie de notre public qui souhaitait autre chose. Nous lui suggérons une aventure littéraire, philosophique et poétique à déguster à la carte, un menu à la fois qualitatif et accessible à chacun », confie le directeur du théâtre. Ainsi, il ose convier à Savièse l'assoiffé d'absolu Albert Camus, l'aventurier Joseph Kessel ou encore l'écrivain voyageur Nicolas Bouvier.

Sortir au théâtre entre amis ou en entreprise

La beauté des textes, la qualité du jeu et des mises en scène inventives : Le Carré Baladin relève le défi de proposer des spectacles de caractère, en complément à une offre de comédie, à la carte ou en abonnement. « Je crois que tout le monde est heureux : le public, l'équipe et les comédiens. Dans un monde plutôt sombre, il importe de se distraire dans un cadre comme Le Baladin, avec sa salle confortable et ses espaces accueillants », estime Gaïane Hérítier. Un quart de siècle plus tard, le théâtre de la Municipalité de Savièse poursuit sa mission de divertissement en s'adaptant aux voeux de sa clientèle. Idéale pour les entreprises, avec un abonnement transmissible et la garantie de places privilégiées, son offre culturelle promet des soirées inoubliables. ■

Unir les forces pour couvrir les besoins en main-d'œuvre

A travers ses campagnes, Valais/Wallis Promotion a pour but d'attirer, informer et motiver la main-d'œuvre potentielle grâce à une stratégie de communication coordonnée. Elle met à disposition des entreprises valaisannes qui souhaitent rejoindre l'initiative des outils de communication faciles à utiliser.

Valais/Wallis Promotion

Pas besoin de vous convaincre : la belle vie est en Valais. Soleil, raclette, vin, ski, randonnée, autant d'atouts emblématiques qui ont fait la réputation internationale du Valais en tant que destination de vacances. Pourtant, très peu de gens yvoient une région où vivre et travailler. Selon une étude Link de 2023, 26 % des personnes interrogées associent le Valais à une qualité d'exception, 26 % à des entreprises de haut niveau, mais seuls 15 % le considèrent comme un lieu de vie et de travail. Pourtant, le canton est un modèle de soutien aux jeunes familles et offre, avec

ses paysages pittoresques et son faible coût de la vie, des conditions idéales pour concilier vie professionnelle et privée.

Tous ensemble pour promouvoir le Valais

À l'heure où le manque de personnel qualifié constitue un défi pour de nombreux secteurs, Valais/Wallis Promotion positionne le canton comme un lieu de vie et de travail attrayant à travers des campagnes créatives et l'élaboration d'une identité régionale forte. En 2021, Valais/Wallis Promotion a donc démarré sa campagne avec le court-métrage chargé d'émotion «Paradies –





Lily», un récit aux images inspirantes. Depuis 2022, cette campagne a été complétée par des vignettes thématiques motivationnelles et des affichages à Zurich, Berne et Lausanne, dont les messages mettent en avant les avantages de la vie en Valais.

En utilisant ces différents supports, vous bénéficiez d'un argument supplémentaire pour faire valoir auprès de vos collaborateurs potentiels les avantages de vivre et de travailler en Valais.

Valais/Wallis Promotion a également produit les témoignages vidéo Recto Perso dans lesquels des professionnels venus s'installer ici jouent les ambassadeurs: ils racontent leur nouvelle vie et leur travail en Valais et dévoilent ce qui les fascine dans la région. Cette communication inspirante est la clé pour attirer les talents et les inciter à découvrir les possibilités qu'offre notre région.

Une boîte à outils pour vous

Pour soutenir cette stratégie, la coopération et la communication commune des entreprises et des institutions sont indispensables. Afin que les entreprises valaisannes puissent s'impliquer davantage dans cette offensive de communication, Valais/Wallis Promotion propose une boîte à outils contenant divers supports d'information. Ceux-ci illustrent l'attractivité du lieu de vie idéal qu'est le Valais et vous permettent, en tant qu'employeur, d'intégrer des contenus de qualité dans vos mesures de recrutement ou vos canaux de communication numériques.

Disponible sur www.valais.ch/toolbox, cette boîte à ou-

tils réunit des contenus spécifiques que les entreprises valaisannes peuvent télécharger. Il s'agit entre autres du court-métrage inspirant «Paradies – Lily», de vignettes vidéo thématiques présentant la vie et le travail dans la région, de visuels de communication, d'une photothèque, des capsules Recto Perso et Recto Verso, qui mettent en avant respectivement des personnalités intéressantes et des projets innovants, ainsi que d'informations pratiques sur le marché du travail valaisan.

En utilisant ces différents supports, vous bénéficiez d'un argument supplémentaire pour faire valoir auprès de vos collaborateurs potentiels les avantages de vivre et de travailler en Valais. ■

Matière	Description
	Film d'inspiration «Paradies / Lily» Inspirez vos employés potentiels avec ce court métrage émotionnel
	Vignettes « Vivre et travailler en Valais » Vidéos thématiques pour promouvoir le Valais comme lieu de vie et de travail.
	Photothèque Visuels de communication à intégrer dans vos supports ou vos présentations.
	Capsules Recto Perso Découvrez les personnes qui font du Valais une région résolument tournée vers l'avenir.
	Capsules Recto Verso Découvrez les idées novatrices et les projets qui font du Valais une région résolument tournée vers l'avenir.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



Travaux d'assainissement

Sion - Martigny - Monthey

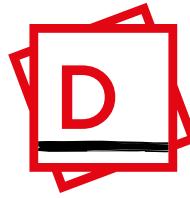
Vidange, Curage, Location WC mobiles
Service immeuble - dép. 24/24

www.videsa.ch



0800 0800 05

VIDESA SA Rte de la Drague 50 1951 Sion



Duplirex

L'espace bureautique s.a

MERCI

Aux entrepreneurs valaisans
de soutenir le commerce local
et nous permettre ainsi
le maintien de nombreuses places
de travail et la formation d'apprentis
au sein de nos commerces
de Martigny, Sion et Monthey.

**Grâce à vous on est là,
et on est là pour vous!**

CHATELET SA

A REMETTRE

Menuiserie à Monthey
Bâtiments environ 3300 m²

En cas d'intérêt, envoyez vos coordonnées à
chatelet-sa@bluewin.ch

www.ardevaz.com

www.ardevazmedicalschool.ch

www.ardevazsls.com

www.fondationardevaz.org



Anglais Juniors

Les mercredis, dès 5 ans

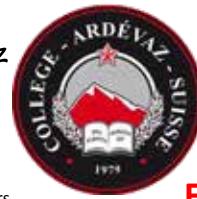


We ❤ Ardévaz

**Maturité
gymnasiale**
De 2 à 4 ans selon le parcours

Fondation Ardévaz

Aide à l'étranger et fonds de
solidarité pour les valaisans



Français pour étrangers

Prochaine rentrée: 5x par année



Summer Camps

24 juin, 1^{er} juillet, 8 juillet

**Formation Auxiliaires
de Santé**

Prochaine rentrée:
6 x par an



Groupe Ecole Ardévaz

Au service de la formation depuis 1979

UNE APPRENTIE, UNE PROFESSION

« J'ai besoin de prendre des responsabilités »

C'est la première année pour Julie, 15 ans, en apprentissage professionnel au salon Milady à Sion. Habitante d'Isérables, elle a choisi la coiffure parce qu'elle ressentait le besoin de « prendre des responsabilités ». Accompagnée de Sabine, responsable des apprentis, elle nous explique ses motivations.

Nathalie Montes
Journaliste RP

Julie, qu'apprends-tu cette année sur le terrain ?

Je savais qu'en première année, on faisait surtout du rangement des places de travail et de l'entretien des outils de coupe et aussi des appareils de coiffure, mais j'ai aussi eu la responsabilité de l'accueil des clientes au téléphone pour comprendre et enregistrer leur demande, la date et l'heure de leur rendez-vous, et comme je suis assez timide, j'ai dû m'adapter rapidement. Et finalement, dès septembre, un mois après la rentrée scolaire, j'ai déjà commencé l'application des couleurs, qui demande un soin très attentif, y compris au niveau du rinçage.

Et au niveau théorique à l'école professionnelle ?

Nous avons un jour par semaine d'enseignement de culture générale. Et en ce qui concerne la coiffure, nous avons commencé par apprendre à connaître la peau et le cuir chevelu, y compris les fragilités, les parasites du cheveu, l'hygiène, etc. On nous enseigne aussi comment accueillir les clients, ça tombe bien puisque j'ai commencé par ça !

Qu'attends-tu de ton patron et de ton métier ?

J'aime beaucoup apporter le sourire aux gens et j'aime le contact. Ma vision du métier est encore en train d'évoluer. Mon patron semble dire que je suis une bonne apprentie. Cette reconnaissance me fait plaisir. J'apprécie beaucoup le respect et la bonne entente dans l'équipe,

c'est important. À nous ensuite de faire un travail de qualité. Après mon apprentissage, j'aimerais commencer à travailler en tant que salariée.

Sais-tu déjà ce que tu vas apprendre ensuite ?

Dès l'année prochaine, je devrai savoir effectuer certaines coupes de cheveux, certaines « mises en plis ». Pour les coupes on s'entraîne sur notre entourage ou sur des « têtes d'exercices » artificielles au salon. Nous devrons connaître les soins à appliquer, les fers à lisser, à gaufrer, et aussi savoir utiliser les différents ciseaux, rasoirs, tondeuses, y compris pour l'entretien des barbes.

J'apprécie beaucoup le respect et la bonne entente dans l'équipe, c'est important.

Sabine, vous êtes, avec votre patron, la responsable des apprentis au salon, quel est votre rôle ?

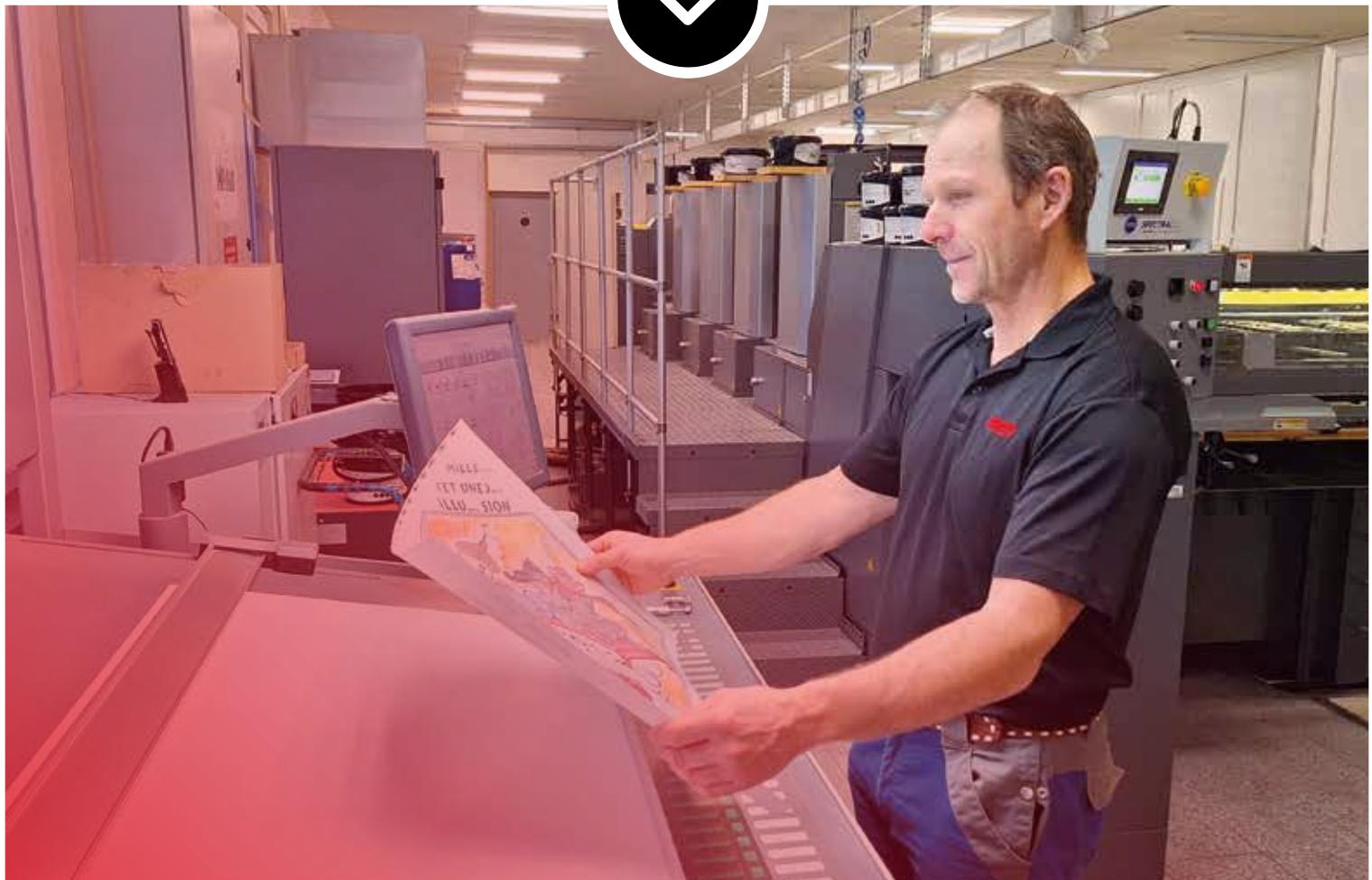
Je suis là pour encadrer. J'avais commencé au même âge, à quinze ans. La première année, la timidité est là, mais au fil des semaines, Julie nous voit faire et prend des initiatives. Nous sommes quatre personnes au salon avec chacune sa façon de travailler, qui est encore différente de ce qui est enseigné au Centre professionnel. Les apprenties peuvent ainsi développer peu à peu leur propre créativité, car oui, notre profession est très créative ! Plus elles sont autonomes en deuxième année, plus les personnes sur lesquelles elles se sont exercées auront des chances de devenir leurs futures clientes. ■



Gessler

1859

Passez du virtuel à la réalité du papier



IMPRIMERIE GESSLER SA | 1950 SION
027 327 72 33 | info@gesslersa.ch | www.gesslersa.ch

École Ardévaz & Ardévaz Medical School

Depuis 45 ans, l'École Ardévaz prépare ses étudiants aux examens de la maturité. L'établissement privé a pour vocation de compléter l'offre de l'enseignement public valaisan, en le personnalisant. Sportifs d'élite, élèves dys... ou jeunes anglophones sont ainsi intégrés au cursus. En plus des cours de langues tout publics, l'école élargit régulièrement son panel. Depuis une année, Ardévaz a ouvert une filière Santé qui répond à une demande sociétale urgente. Zoom sur la formation avec Alexandre Moulin et son frère Guillaume.



Alexandre et Guillaume Moulin

Nathalie Montes

Journaliste RP

Fabienne et Philippe Moulin ont fondé l'École Ardévaz en 1979, et depuis, l'établissement n'a cessé d'innover. C'était la première fois en Valais qu'une formation en français était proposée pour préparer le Baccalauréat. En 1988, la première formation bilingue français-allemand s'ouvrait à Martigny, et en 1996, ce fut la première formation sport-études, en partena-

«Chez Ardévaz, ils ont un enseignement personnalisé, en petit groupe.»

Alexandre Moulin

riat avec le FC Sion. L'année 2002 fut marquée par l'ouverture d'une antenne à Shanghai et la récompense des Palmes académiques par le Consul de France. «Depuis 2021, l'école apporte un soutien personnalisé aux élèves dys (dyslexique, dysorthographique, dysgraphique, dyscalculique, etc.), de plus en plus nombreux dans l'enseignement supérieur, mais qui souffrent s'ils sont dans des classes à plus de vingt élèves. Chez Ardévaz, ils ont un enseignement personnalisé, en petit groupe», détaille Alexandre Moulin, directeur du groupe Ardévaz et qui enseigne également une quinzaine d'heures par semaine.

Auxiliaire de santé : l'espoir retrouvé

Depuis un an, loin de se contenter d'enseigner aux élites sportives ou sociales, l'École Ardévaz développe sa mission d'éducation au sens le plus large. «Nous dispensions déjà,

depuis des années, des cours de langues aux migrants», précise Alexandre. «Qu'elles viennent d'Erythrée, d'Ethiopie, d'Ukraine ou d'ailleurs, ces personnes souhaitaient s'intégrer par le travail. Raison pour laquelle, depuis une année, la formation d'auxiliaire de santé connaît un succès total», ajoute Guillaume Moulin, directeur de l'Ardévaz Medical School. Cette formation répond à un besoin de société, car la population ne cesse de vieillir en Suisse, et les EMS peinent à recruter leur personnel formé. De plus, les réfugiés qui arrivent, le plus souvent pour fuir la guerre, retrouvent leur dignité avec une employabilité quasi immédiate. «La Suisse souffre d'une terrible pénurie de main-d'œuvre pour s'occuper des aînés, et nos élèves, qui ont souvent un tout autre regard sur le grand âge, acceptent volontiers de s'en occuper.»

Les cursus possibles

Ardévaz Medical School vient ouvrir sa septième session de neuf semaines. Les cours se déroulent:

- Les lundis et mardis à l'école et les jeudis et vendredis en stage professionnel,
- ou
- Chaque samedi et mardi soir en formation continue, pour les personnes qui sont déjà en emploi.

Les plus ambitieux peuvent éventuellement ajouter deux ans d'études pour devenir aide-soignant, voire encore, après une dizaine d'années, infirmier. «L'Orif (Intégration et formation professionnelle) en Valais, est notre principal partenaire. Cette formation est reconnue par le Service de la santé du Valais et certifiée Spitex suisse», conclut Guillaume Moulin. ■

COUR DE GARE

L'éclosion d'un quartier très urbain

« Cour de Gare » accueillera ses premiers habitants dès le mois de novembre 2024. Ce quartier de Sion en plein développement répond à de nouveaux besoins. Un lieu de vie résolument tourné vers l'avenir et la mobilité douce.



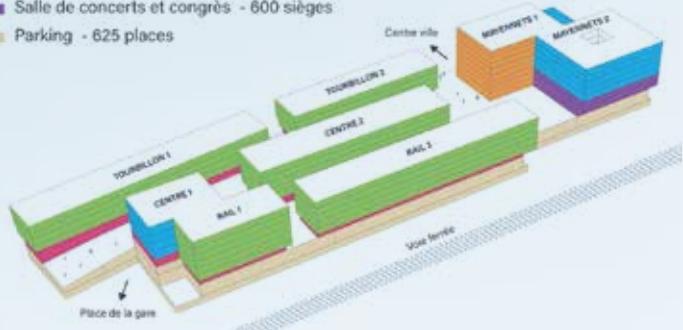
Yannick Barillon

Journaliste RP

Pour beaucoup, il faut s'habituer au nouveau visage de ce quartier aux portes de la gare de Sion. Trait d'union entre la vieille ville et son quartier sud, Cour de Gare est un ensemble architectural imposant, par sa dimension et sa densité au sol. On est passé d'une friche industrielle à un complexe immobilier qui comprend 302 appartements, un hôtel, des bureaux, des commerces, et une salle de concert et de congrès. L'autorisation de construire accordée en 2019 a marqué le début d'une transformation audacieuse très attendue, aujourd'hui concrétisée. Dès cet automne, ce nouveau quartier offrira un tout nouveau cadre de vie pour se loger, travailler et se détendre.

Légende:

- Logements - 302 appartements
- Surfaces commerciales - 5'759 m²
- Hôtel
- Bureaux - 10'372 m²
- Salle de concerts et congrès - 600 sièges
- Parking - 625 places



Contracting
photovoltaïque

Genedis

Réduisez
votre facture
d'électricité
→ sans investir



Découvrir le contracting →

www.genedis.ch/contractingsolaire
+41 27 763 14 11



REBORD AGENCEMENTS



Martigny - 027 722 90 20 - www.rebord-agencements.com



La maison constitue le lieu où l'on se sent bien et où l'on passe du temps avec ses proches.

Voilà pourquoi, avec notre fournisseur STOBAG, nous vous proposons des produits qui rendent Votre espace de vie encore plus agréable.

027 323 67 00

Route d'Aproz 6A, 1950 Sion



Des appartements réservés à la location

Julien Portmann est responsable de la commercialisation de Cour de Gare, pour le Comptoir Immobilier à l'origine promoteur du projet: «Sur les 302 logements disponibles, plus de cent ont déjà trouvé preneurs sur la base de plans. Avec deux appartements témoins achevés et meublés depuis peu, les locataires peuvent désormais encore mieux se projeter. Nous constatons qu'ils séduisent une population variée. Les studios attirent pas mal d'étudiants et de chercheurs des hautes écoles environnantes, tandis que les 3,5 et 4,5 pièces répondent aux besoins des familles, mais aussi de nombreux retraités qui souhaitent un logement ultra centré proche des transports en commun.»

Si Cour de Gare se dresse majestueusement autour d'une place centrale entourée de constructions denses, les appartements baignent dans une grande luminosité naturelle, et bénéficient d'une isolation phonique exceptionnelle, quelle que soit leur orientation, côté gare ou côté Tourbillon. La plupart d'entre eux sont traversants, avec un triple vitrage, augmenté d'un survitrage qui réduit les bruits de la circulation pour les chambres situées côté rue. Dans les deux immeubles avec vue directe sur les rails, les architectes ont imaginé des puits de lumière très esthétiques, en créant des patios aux façades métalliques ajourées, et ouverts sur le ciel. Ils relient judicieusement les résidences ainsi préservées de l'effervescence urbaine.

Durabilité et modernité au cœur de Cour de Gare

Tous les immeubles sont labellisés Minergie, et plusieurs toitures sont entièrement recouvertes de panneaux photovoltaïques. La production d'énergie solaire profite ainsi aux appartements, en complément du réseau. Cour de Gare est aussi le premier quartier relié au chauffage à distance de la ville de Sion. En termes d'aménagement et de décoration, les logements privilégient les intérieurs clairs avec des murs en crépi blanc, et les parquets boisés créent une atmosphère cosy. Les finitions de qualité contribuent aussi au confort de vie. «Le plan de travail de la cuisine est en granit noir, avec un équipement électroménager complet, et les cabines de douche sont élargies même dans les studios. Chaque appartement dispose aussi de sa colonne de lavage privée», explique Julien Portmann. Pour lui, Cour de Gare réinvente encore le concept de maison connectée: «La domotique est très présente, il n'y a plus de clés, mais des badges pour l'entrée commune et privée, et tout peut être commandé à distance, via une application mobile dédiée à Cour de Gare.»

Un nouvel écosystème urbain

Cette application mobile ambitionne de créer une gestion de quartier avec sa nouvelle communauté de résidents.

«Les locataires pourront contacter notre agence via cet outil, mais aussi entrer en relation pour gérer des services, comme la garde de chiens, ou encore accéder à des offres spéciales proposées par les commerçants partenaires, qui s'installeront dès le mois de novembre 2024 au rez-de-chaussée des immeubles.» Julien Portmann précise que neuf restaurants ont déjà réservé leur espace. Un kiosque, une clinique et une pharmacie composeront aussi ce nouvel écosystème urbain, au cœur de Sion. «Un géant de l'alimentation serait bienvenu, et nous sommes aussi en contact avec des gérants de boutiques pour contribuer à une atmosphère de quartier vivante et conviviale.»

«La domotique est très présente, il n'y a plus de clés, mais des badges pour l'entrée commune et privée, et tout peut être commandé à distance, via une application mobile dédiée à Cour de Gare.»

*Julien Portmann, responsable commercialisation
de Cour de Gare*

Avec l'ouverture imminente d'une salle de concert et de congrès, ainsi qu'un hôtel de 122 chambres dès le printemps 2025, Cour de Gare promet une expérience urbaine nouvelle. Les avantages sont multiples pour ceux qui s'y installent. «Nombreux sont ceux qui choisissent de ne plus avoir de voiture, et privilégient une mobilité douce», confie Julien Portmann. «Deux sous-sols de parking, un privé et un public, offrent néanmoins des solutions de stationnement pour ceux qui en ont besoin. Des formules d'abonnement restent à définir pour satisfaire la demande liée aux 10 000 m² de bureaux construits autour des logements.» Pour le responsable de la commercialisation: «Cour de Gare est un quartier dynamique, une petite ville inspirante de 650 habitants, avec 750 travailleurs journaliers, et entre cinq et sept mille visiteurs par jour. C'est avec le temps et ses habitants qu'il construira sa propre identité.» ■

Découvrir Cour de Gare: <https://cour-de-gare.com/>



NOUVEAU MOULIN À RIDDES

Entre risque et profit

Le Groupe Minoterie SA (GMSA) a célébré le lancement du chantier d'un nouveau moulin à Riddes le 8 avril dernier. Fonctionnel dès l'été 2025, le bâtiment à 6,1 millions de francs remplacera le moulin de Naters, destiné à être fermé. Lors d'une conférence, les protagonistes qui se sont battus pour ce projet ont exprimé leur émotion de le voir enfin aboutir.

Nathalie Montes
Journaliste RP

Céline Amaudruz, présidente du Conseil d'Administration de GMSA, Christophe Darbellay, président du Conseil d'Etat, Alain Raymond, CEO de GMSA et Jacques-Roland Coudray, président de l'association Pain de seigle valaisan AOP se sont réjouis d'accueillir les acteurs de la filière ainsi que les journalistes pour présenter le projet qui devrait permettre de pérenniser un symbole valaisan: le pain de seigle AOP (appellation d'origine protégée).

Céline Amaudruz a rappelé plusieurs pans de l'histoire des Minoteries, évoquant notamment le douloureux épisode de la vente des Moulins de Sion (2015), en faveur des Grands moulins de Cossonay à Granges-Près-Marnand (VD). Elle s'est déclarée fière «que GMSA maintienne le seigle et tout ce qu'il incarne: qualité, authenticité et savoir-faire artisanal», en précisant également que «le Valais est le deuxième canton le plus important au niveau du chiffre d'affaires des artisans-boulanger suisses, soit 16 %.»

Afin de rationaliser les coûts, une partie des installations démontées dans le moulin de Naters sera réutilisée à Riddes.

Christophe Darbellay a, quant à lui, expliqué le dénouement financier qui a convaincu le Groupe Minoterie d'investir à Riddes. Sans possibilité de subventionner directement GMSA, le président du Conseil d'Etat a confirmé «sans tabou» que le groupe bénéficiera d'une exonération fiscale sur dix ans. «Une manière de soutenir l'ensemble de la filière, y compris les agriculteurs.»

Une filière dans le pétrin

Car il s'agit bien d'un «sauvetage» du pain de seigle. En effet, sa production tient à seulement 38 producteurs et 38 boulangers en tout, avec une baisse de production de 32 % au cours des dix dernières années. «Des chiffres qui nous ont donné à réfléchir», reconnaît Alain Raymond CEO du Groupe. GMSA produit environ 126 000 tonnes de farine chaque année pour un chiffre d'affaires de 148 millions de francs, et le groupe est coté en bourse. Peut-être est-ce précisément cette renommée qui a valu au nouveau projet de virulentes critiques de ses opposants, parmi lesquels agriculteurs et paysans meuniers prédisaient que la farine produite à Riddes n'aurait rien d'artisanal, mais qu'elle serait, au contraire, de qualité stable et homogène «comme toutes les farines industrielles».



De gauche à droite: Marie Metrailler, CFO Dénériaz; Groupe Holding SA; Alain Raymond, CEO GMSA; Christophe Darbellay, président Conseil d'Etat; Céline Amaudruz, présidente GMSA; Jacques-Roland Coudray, président AOP; Daniel Nanchen, Directeur Dénériaz Enterprise générale SA.

«Les boulangers ont, en effet, besoin d'une farine standardisée, et à moindre coût pour espérer survivre», confirme Alain Raymond. «Pour autant, tel un moulin à l'ancienne, le projet de Riddes inclut des meules en granit pour un broyage lent, qui chauffe moins la farine, ce qui préserve les acides gras essentiels, la vitamine E, les oligo-éléments et davantage d'enzymes. On obtient ainsi un levain plus actif, avec des saveurs et arômes prononcés. De plus, la granulométrie de la farine de seigle demeure bien différente des farines «classiques».

Jacques-Roland Coudray, ajoute que le cahier des charges du pain AOP interdit toute utilisation d'insecticide, de pesticide, de fongicide ou d'herbicide, et il précise que ces critères exigeants, équivalents à un produit biologique, ont été acceptés par l'ensemble des paysans.»



Un moulin a besoin de hauteur

En ce qui concerne la configuration du bâtiment, les étages permettant de séparer et tamiser les différentes parties de la céréale, ses quatorze mètres de haut sont donc indispensables. Le moulin sera construit comme une halle industrielle, avec un socle en béton et des étages en ossature bois, des façades en panneaux sandwich et une toiture équipée de panneaux solaires. Afin de rationaliser les coûts, une partie des installations démontées dans le moulin de Naters sera réutilisée à Riddes. Certains volumes, à l'intérieur du bâtiment, sont conçus pour répondre à d'éventuels besoins futurs d'agrandissement.

Invité à s'exprimer, le président des boulangers-pâtissiers-confiseurs valaisans, Albert Michelod, a tenu à remercier les acteurs qui soutiennent et revitalisent la filière de la boulangerie, toujours en décroissance. En préservant une production de céréales durable, les paysans contribuent au maintien de la diversité des paysages du Valais et assurent une agriculture de proximité.

Pour l'ensemble de ces arguments, l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG) a autorisé pendant les travaux, pour une durée maximale de douze mois, la production d'une farine de seigle à l'extérieur du canton du Valais, afin de préserver, effectivement, son pain AOP. ■

6 conseils pour votre règlement d'entreprise

Bien que facultatif pour les entreprises non industrielles, le règlement d'entreprise revêt une importance cruciale. Il permet à l'employeur de préciser les valeurs de l'entreprise, d'assurer une égalité de traitement et de préciser les devoirs et obligations de chacun. Voici quelques conseils pour rédiger un règlement d'entreprise efficace.

BESOIN D'AIDE ?

En cas de doute, le Service de protection des travailleurs et des relations du travail, à Sion, se tient gratuitement à disposition des entreprises pour examiner la formulation et la conformité à la loi de leur règlement d'entreprise.

Ce Service conseille aussi les PME dans l'élaboration d'un tel document.

Il n'existe aucune obligation pour les entreprises non industrielles d'adopter et de faire valider leur règlement d'entreprise par une autorité. Toutefois, les PME pour lesquelles ce document reste facultatif sont de plus en plus nombreuses à l'adopter, pour préciser les droits et les devoirs liés aux rapports de travail, et ainsi alléger les contrats individuels. Il peut s'avérer judicieux de faire contrôler son règlement d'entreprise pour éviter tout litige.

Yannick Barillon

Juriste et journaliste RP

1 Implication des employés

Il est recommandé d'impliquer les employés dans l'élaboration du règlement d'entreprise, pour obtenir une meilleure adhésion. Si l'employeur l'établit de manière unilatérale, il doit l'afficher bien en vue dans l'entreprise ou le distribuer aux employés, en leur accordant un délai de 4 semaines pour exprimer leurs opinions (art. 67 al. 2 OLT 1). La loi leur octroie le droit de débattre sur certaines questions importantes, telles que la protection de la santé et l'organisation du temps et des horaires de travail (art. 48 LTr). L'employeur doit motiver le refus de prendre en compte des objections. Le règlement peut aussi être établi avec l'accord écrit d'une délégation librement élue par les travailleurs.

2 Précision du temps de travail

Le règlement d'entreprise offre l'opportunité de préciser certaines lacunes du code des obligations sur l'aménagement du temps de travail. Par exemple: les horaires, le mode d'enregistrement des heures, le mode de rémunération des heures supplémentaires. Il est judicieux de détailler les congés usuels et les congés spéciaux (jours fériés, naissance, décès, déménagement, recrutement militaire), de préciser la procédure pour les visites médicales, et d'expliciter le travail de nuit ou le service de piquet, tant pour l'organisation que pour l'indemnisation.

3 Définition des valeurs de l'entreprise

Établir un règlement sert souvent à définir les valeurs de l'entreprise, en réglementant des aspects tels que la consommation d'alcool sur le lieu de travail ou la pro-



cédures à suivre en cas de mobbing ou de harcèlement sexuel (personne de confiance interne ou externe, médiation, avertissement ou sanction.) L'entreprise peut prévoir des règles qui encouragent des pratiques inclusives, telles que la mise à disposition de locaux pour l'allaitement ou la prière. Enfin, le règlement peut préciser le devoir de fidélité, en exigeant l'annonce d'une activité concurrente ou indépendante accessoire si elle peut créer un préjudice à l'entreprise.

4 Régulation de l'usage des outils numériques

L'entreprise peut établir des règles sur l'utilisation des smartphones, des emails et d'internet pendant les heures de travail. Il est essentiel de définir les modalités d'accès et les sanctions en cas d'abus ou de soupçons d'abus, tout en respectant la protection des données. L'entreprise peut contrôler les emails professionnels de l'employé, à l'exception de ses emails privés, lorsqu'il existe des intérêts légitimes (sécurité, limiter les risques d'abus, contrôle des prestations et des affaires, planification du travail, etc.) Le règlement d'entreprise peut encore préciser cet accès en cas d'absence du travailleur (arrêt maladie) ou en cas de résiliation des rapports de travail.

5 Résiliation des rapports de travail

De manière générale, il est conseillé de ne pas inclure de détails excessifs ni de situations exceptionnelles dans le règlement d'entreprise, afin d'éviter des situations défavorables à l'entreprise. C'est le cas, en particulier pour la fin des rapports de travail.

Par exemple, s'abstenir de réserver la forme écrite pour résilier les rapports de travail, et éviter de prévoir des délais de résiliation trop longs, au risque d'être confronté à des problématiques telles que la charge d'un salaire élevé ou une

collaboration difficile avant le départ. A éviter aussi, une liste de situations qui engendrent un licenciement immédiat. En cas de litige, le juge pourrait en décider autrement. Pour rappel, la loi et le contrat de travail individuel priment de manière impérative sur le règlement d'entreprise.

Le règlement peut préciser le devoir de fidélité, en exigeant l'annonce d'une activité concurrente ou indépendante accessoire si elle peut créer un préjudice à l'entreprise.

6 Remboursement des frais

Selon le code des obligations, l'employeur est tenu de rembourser les frais liés à l'exécution du travail, et lorsque le travailleur est occupé en dehors de son lieu de travail, les dépenses nécessaires pour son entretien. Le règlement d'entreprise permet d'expliquer la prise en charge de ces frais (transport, hébergement, habillement, formation, etc.), et de déterminer à quelle hauteur sont-ils indemnisés (forfait ou sur présentation d'un justificatif). La participation aux frais de formation continue en lien avec l'activité peut aussi être précisée dans le règlement via une convention de formation. Un remboursement peut être exigé à certaines conditions, lorsque l'employé quitte son poste après la formation. ■

AVABPC

Les boulangers au four et au moulin

Mercredi 17 avril 2024, les membres de l'association valaisanne des artisans boulangers-pâtissiers-confiseurs (AVABPC) se sont réunis à Saillon pour leur assemblée générale annuelle. Nous avons rencontré son président.

Tribune économique

Albert Michellod, vous déplorerez la baisse constante du nombre de boulangeries en Valais. D'après vous, qu'elle en est la raison ?

En Suisse, nous avons quasiment perdu les trois quarts de nos effectifs et le Valais ne fait pas exception. La concurrence toujours plus vive des shops de stations-service qui jouissent d'horaires d'ouverture bien plus large que nos boulangeries y sont pour beaucoup. Alors que nous devons fermer nos commerces à 18 h 30, et même 17 h les samedis et veilles de fêtes, ces shops sont ouverts sept jours sur sept, jusqu'à 22 h. J'ai le sentiment que cette prolifération de stations-service n'est pas due à la vente d'essence, mais bien à la possibilité de bénéficier d'un shop ouvert jusqu'à 22 h. Bien sûr la qualité des produits, et du pain en particulier, n'est pas la même et c'est surtout sur cet aspect que nous devons tabler pour convaincre notre clientèle. Nous demandons aux communes de faire preuve de bon sens et d'auto-



Une partie du comité avec le grand maître de la confrérie des chevaliers du bon pain, Albert Salamin, le président Albert Michellod, le secrétaire Pierro Vianin, et le vice-président Philipp Fuchs.

René Constantin, directeur de l'école professionnelle, se réjouit de l'augmentation des effectifs des apprentis.



riser les boulangeries avec tea-room de vendre leurs produits jusqu'à 20 h.

Qu'en est-il des effectifs d'apprentis ?

Ce projet d'apprentissage avec une première année de formation en école est vraiment bien adapté à notre profession et offre une solution au problème des horaires de nuit pour les moins de 16 ans. Cette solution nous permet d'enregistrer une belle progression des effectifs avec une trentaine d'apprentis ces deux dernières années. Mes remerciements vont à tous les acteurs de notre formation professionnelle qui assurent la pérennité de notre belle profession.

Ce projet d'apprentissage avec une première année de formation en école est vraiment bien adapté à notre profession et offre une solution au problème des horaires de nuit pour les moins de 16 ans.

La décision relative à la construction d'un moulin à Riddes, essentiellement pour le seigle, a sûrement été enregistrée avec soulagement ?

Oui, évidemment et je tiens ici à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce dossier et qui ont permis sa réalisation, et en particulier à Jacques-Roland Coudray, président du Seigle AOP qui s'est beaucoup battu, au Groupe Minoteries SA (GMSA) et sa présidente du conseil d'administration, la conseillère nationale Céline Amaudruz, au conseiller d'Etat Christophe Darbellay pour son soutien, à la commune de Riddes par sa présidente et à tous ceux qui se sont positivement impliqués dans ce dossier. Cet heureux dénouement tombe bien, car nous fêterons cette année les 20 ans du seigle AOP.

Malgré quelques nuages, la profession compte donc de beaux motifs de satisfaction ?

Nous exerçons une profession magnifique et passionnante et je suis persuadé qu'après des années difficiles, de belles perspectives nous attendent avec une recrudescence des gens pour le goût de l'authentique et de la qualité. ■

SYSTÈMES DE PAIEMENT

De meilleures conditions pour les commerces !

En mai 2022, l'UCOVA et la Fédération des entreprises romandes rencontraient Monsieur Prix afin de lui faire part du mécontentement des commerçants suite à l'augmentation des commissions prélevées sur les cartes de débit. Deux ans plus tard, c'est avec satisfaction que nous pouvons communiquer les succès rencontrés.

Flavien Claivaz
Directeur UCOVA



Succès politique

Un succès politique tout d'abord, avec l'acceptation par le Conseil national, en février dernier, de la motion Quattro/Maitre visant la diminution des commissions de paiement pour les cartes de débit. Déposée par la Fédération des entreprises romandes, sous l'impulsion de l'UCOVA et de Genève Commerces, cette motion a été acceptée par 125 voix contre 60, démontrant la volonté de nos parlementaires de soutenir le commerce de détail en limitant les commissions prélevées sur chaque transaction. L'implication des parlementaires valaisans, notamment du président de l'UVAM, a contribué, sans nul doute, à l'acceptation de ce texte et à faire avancer la cause du commerce de détail valaisan. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! L'Union commerciale vaudoise espère que cette volonté pourra être concrétisée également lors des futurs débats au Conseil des Etats, en principe d'ici l'été 2024.

Succès économique

Un succès économique ensuite, car cette collaboration étroite entre les différentes antennes de la FER s'est également concrétisée par la mise en place d'un contrat-cadre pour les systèmes de paiement auprès d'un des leaders du secteur: Nexi (anciennement Concardis). Que cela soit pour les cartes de crédit, de débit, les paiements en ligne ou encore TWINT, les membres de l'UCOVA peuvent profiter de tarifs avantageux sur les commissions de paiement et de conditions préférentielles sur l'achat

ou la location de matériel de paiement. Ce contrat-cadre rejoint ainsi les missions de nos associations professionnelles: mutualiser les efforts et les investissements afin d'accomplir ensemble ce qui, seul, est impossible.

L'implication des parlementaires valaisans, notamment du président de l'UVAM, a contribué, sans nul doute, à l'acceptation de ce texte.

Le travail constant réalisé les années précédentes démontre que la seule réponse efficace face aux problématiques globales ne peut être construite qu'en agissant conjointement, c'est là le sens profond de nos organisations et la mission qui est confiée à l'UCOVA par ses membres. Les commissions de paiement ne sont cependant pas les seuls défis du commerce de détail valaisan. La transmission d'entreprise, la communication digitale, l'accessibilité et la mobilité sont également des thématiques sur lesquelles notre association travaille activement afin d'offrir le soutien nécessaire à nos membres. ■

En savoir plus:



PASSION AUTO-SHOW

Succès renouvelé pour le salon valaisan de l'automobile

Le CERM à Martigny a accueilli la septième édition de Passion Auto Show le dernier week-end d'avril. Cet événement, unique en son genre en Suisse romande, réunit les concessionnaires du Valais central le temps d'un week-end. Plus de 250 modèles issus de 36 marques étaient exposés, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir l'offre disponible et d'acquérir leur futur véhicule, le tout en un seul endroit. Cela fait de Passion Auto Show le plus grand salon de voitures neuves de Suisse romande, avec le plus grand nombre de voitures et de marques exposées.

@PHOTOVAL

**Silvia Simões Henriques****FVS Group**

C'est plus de 7500 personnes qui se sont rendues à l'édition 2024 de Passion Auto Show pour découvrir les dernières nouveautés et les modèles phares des marques représentées. L'événement a réuni un public de passionnés, mais aussi des potentiels futurs clients pour les garages présents.

Historique

Depuis ses débuts, Passion Auto Show a connu un succès constant, devenant le rendez-vous phare pour les amateurs d'automobile de la région. Soutenu par l'UPSA (union professionnelle suisse de l'automobile), cet événement représente bien plus qu'un simple salon; il permet aux garagistes de la région d'atteindre un large public.

Guy Bruchez, président de Passion Auto Show et directeur du garage Mistral à Martigny en témoigne: «Le processus d'achat de nos clients évolue vers une approche plus réfléchie et attentive. Passion Auto Show nous offre une plateforme idéale pour établir des contacts précieux avec les potentiels futurs acheteurs. Nous repartons du salon avec nos agendas bien remplis dans les semaines à venir.» Cette initiative contribue ainsi à dynamiser l'économie locale, mais témoigne également de la solidarité entre les différents acteurs de l'industrie automobile du Valais central.

Des animations étaient également prévues pour faire de Passion Auto Show une bonne idée de sortie en famille durant le week-end.

Nouveautés et évolution pour attirer un plus large public

Ce n'est pas la première fois que les visiteurs ont pu découvrir des camping-cars et vans aménagés à Passion Auto Show, mais bien la première fois que ceux-ci étaient intégrés dans l'exposition à l'intérieur du CERM, attirant ainsi un public varié tout au long du week-end. Cet espace proposait de découvrir une gamme de 20 modèles, aux côtés de tentes de toit et d'accessoires de camping. L'espace était constamment animé par des curieux dési-



@PHOTOVAL



GARAGES PARTENAIRES ET MARQUES PRÉSENTÉES

Auto Consult SA
 Autocorner J.C. & C. Oberson SA
 Carline Automobiles Boisset SA
 Centre Automobile Hediger & D'Andrès SA
 Centre Porsche Sierre
 Claude Urfer SA
 Cristal Garage SA
 Emil Frey SA
 Fleury Garage de Martigny SÀRL
 Garage de Champsec
 Garage de Corbassières
 Garage du Mont-Blanc Moulin SA
 Garage du Nord (Martigny) SÀRL
 Groupe Garage & Carrosserie du Nord
 Garage et Carrosserie Mistral Sion SA
 Garage Mistral Martigny SA
 Garage Olympic A. Antille Martigny SA
 Garage Olympic A. Antille Sion SA
 Garage Olympic A. Antille Rte d'Aproz Sion SA
 Garage Olympic A. Antille Sierre SA
 Garage et Carrosserie Tanguy Micheloud SA
 Garage Transalpin SA

Abarth	Land rover
Aiways	Mazda
Alfa romeo	Mercedes-benz
Alpine	Mini
Audi	Mitsubishi
BMW	Nissan
Citroën	Opel
Cupra	Peugeot
Dacia	Porsche
DS automobiles	Renault
Fiat	Seat
Ford	Skoda
Honda	Smart
Hyundai	Subaru
JAC	Suzuki
Jeep	Toyota
KGM	Volvo
Kia	VW





Un nouveau style pour votre salle de bains

Sanitas Troesch SA | Rue du Manège 1 | 3960 Sierre
Tél. +41 27 452 35 80 | sanitastroesch.ch

Sanitas Troesch SA | Zone Industrielle de l'Epine 1 | 1868 Collombey
Tél. +41 24 473 21 21 | sanitastroesch.ch

Salle de bains. Cuisine. Vie.

**SANITAS
TROESCH**

PRENDS TON
AVENIR
EN MAIN!



TECHNICIEN/NE DU BÂTIMENT
150 PLACES D'APPRENTISSAGE
POUR TOI EN VALAIS

TROUVE LA TIENNE SUR
TOPAPPRENTISSAGES.CH

tec=bat

www.tec-bat.ch

tec=**bat**

 suissetec



ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE

La tec-bat était à Sierre

La 9^e assemblée générale de la tec-bat qui représente près de 10 métiers : sanitaire, chauffage, ferblanterie, couverture, climatisation, ventilation, bureau technique et forte de 140 membres regroupant l'essentiel de la technique et de l'enveloppe du bâtiment en Valais romand s'est tenue le vendredi 8 mars 2024 au Restaurant le Bourgeois à Sierre.

Amalia Massy
Secrétaire patronale tec-bat

La séance s'est déroulée dans d'excellentes conditions, devant un parterre de 80 personnes. Le président Patrice Cordonier a effectué son rapport en abordant plusieurs thèmes dont le Salon des métiers Your Challenge, initialement prévu en février 2022, mais qui a été annulé et reporté en février 2023 ainsi que les nouveaux ateliers-écoles fonctionnels, modernes et qui répondent pleinement aux nouvelles ordonnances. Le président a remercié le Service de la formation professionnelle (SFOP) et le fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle pour leur financement respectif. L'association a également bénéficié du large soutien du projet AFBAT (appui aux formations dans le domaine de la technique et de l'enveloppe du bâtiment).

Patrice Cordonier a rappelé quelques points à ses membres comme la convention collective de travail qui est valable jusqu'au 31 mai 2025 et qu'une sortie est prévue au mois de septembre à Lyon afin d'aller observer les Worldskills. Il a aussi souligné que le boom du photovoltaïque et les fortes demandes concernant les pompes à chaleur a quelque peu perturbé le secteur d'activité par la hausse des prix de l'énergie et des sensibilisations énergétiques.

Du changement au comité et des cadeaux

Après 17 ans de bons et loyaux services, André Tapparel cède sa place à Damien Pedroni au sein du comité. Puis, avant que les membres et invités ne partagent un moment convivial avec un apéro suivi d'un repas, les maîtrises et les brevetés fédéraux, comme à l'accoutumée, ont reçu un cadeau de la part de l'association.

**Afin de découvrir la vie de l'association,
nous vous invitons à visiter notre site
internet www.tec-bat.ch.**

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.tec-bat.ch. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations concernant la technique et l'enveloppe du bâtiment du Valais romand. La tec-bat dispose également d'une page Facebook ainsi que d'un compte Instagram. N'hésitez pas à vous y abonner. ■



HÔTELLERIE

Le duo gagnant des hôteliers valaisans

Lara Berra et Olivier Andenmatten partagent la présidence de l'Association hôtelière du Valais (AHV) depuis septembre 2023. Ils évoquent le fonctionnement de leur tandem et les défis actuels de la branche.

Tribune économique

Cette co-présidence est une nouveauté dans l'histoire de l'AHV. Comment fonctionne-t-elle ?

Lara Berra: La co-présidence demande beaucoup d'échanges, nous nous rencontrons toutes les deux semaines pour nous tenir informés. Les tâches se sont réparties naturellement, selon nos affinités et compétences. J'apprécie de ne pas porter toute seule l'entier des responsabilités et de pouvoir compter sur un autre regard.

LEUR PARCOURS EN BREF

Diplômée de l'École hôtelière de Lausanne, Lara Berra (32 ans) a travaillé en Autriche et en Norvège avant de reprendre l'établissement familial avec sa sœur Camilla, l'Hôtel Suisse de Champéry, en 2017. Olivier Andematten (49 ans), s'est d'abord formé comme cuisinier à Zermatt avant de faire sa patente de cafetier et restaurateur, puis de reprendre l'hôtel familial Hannigalp de Grächen en 1999. Il est engagé dans le comité de l'Association hôtelière du Valais depuis 14 ans.

Olivier Andenmatten: Pour que ça marche, il est important de bien se connaître et de partager la même vision afin d'avancer dans la même direction... ce qui est notre cas! La parité homme-femme est aussi idéale. Nos comités sont habituellement 100 % masculins, alors que les femmes sont très actives dans notre secteur. Nos différences apportent beaucoup à cette co-présidence.

En quoi vous complétez-vous ?

L.B.: Mon hôtel est à Champéry, celui d'Olivier est à Grächen. Cette complémentarité Haut-Valais/Valais romand est très intéressante et renforce les liens entre l'association et ses membres. Les hôteliers se sentent plus proches d'une personne qui parle la même langue, qui partage le même réseau et qui comprend les problématiques touristiques locales.

O.A.: C'est aussi très pratique pour porter la parole de l'association auprès des médias de chaque partie du canton. Et puis, nous n'avons pas le même bagage ni le même âge (17 ans d'écart). Par exemple, j'ai une plus longue expérience que Lara dans la participation à des comités. J'ai la connaissance des codes, elle apporte davantage de spontanéité dans les séances.

Les hôteliers sont-ils des entrepreneurs comme les autres ?

L.B.: Oui, la plupart de nos membres sont propriétaires et patrons de leur hôtel, nous avons les mêmes soucis que n'importe quel entrepreneur.

O.A.: A la différence que notre secteur est systématiquement impacté par les nouvelles tendances et par toutes les crises internationales. D'autant plus que l'hôtellerie reste un luxe, donc soumis aux fluctuations du pouvoir d'achat. Une autre particularité, c'est la diversité des clients. Chacun arrive avec son histoire, sa langue, ses demandes... On n'a jamais fini de se remettre en question et d'adapter nos prestations.

L.B.: En effet, c'est un entrepreneuriat qui se redéfinit chaque jour!

Ces trois dernières années, la branche a dû faire face à une importante pénurie de personnel. Quelle est la situation aujourd'hui ?

O.A.: De ce côté-là, la situation se détend. Les saisonniers



Femme du Bas, homme du Haut, Lara Berra et Olivier Andenmatten n'ont pas la même expérience, mais partagent la même vision de l'hôtellerie.

qui avaient disparu suite à la crise du Covid sont revenus... et une partie des employés qui avaient quitté la branche est aussi de retour, encore plus motivée qu'avant!

L.B.: La promesse d'un tourisme 4 saisons, qui se réalise gentiment dans certaines destinations, nous permet d'engager davantage de personnes à l'année. De plus, la nouvelle génération d'hôteliers est plus attentive aux besoins des employés. C'est une évolution positive pour la fidélisation du personnel qualifié.

La promesse d'un tourisme 4 saisons, qui se réalise gentiment dans certaines destinations, nous permet d'engager davantage de personnes à l'année.

Lara Berra

La relève est un enjeu majeur pour la pérennité de l'hôtellerie en Valais. Quelles sont vos solutions pour former davantage d'apprentis ?

L.B.: Nous avons entrepris une nouvelle promotion auprès des jeunes en partenariat avec Gastrovalais, afin de montrer les nombreux atouts de nos métiers, notamment à travers la publication d'un manga. Nous travaillons également sur une campagne plus large, afin de faire évoluer l'image de l'hôtellerie-restauration auprès des parents, car ils jouent un rôle déterminant dans le choix de l'apprentissage. Cette image reste figée dans des aprioris, alors que notre branche offre des perspectives valorisantes et intéressantes.

O.A.: La crise du Covid n'a pas aidé, car notre secteur était soumis à des incertitudes qui ont fait peur. Dans le Haut-Valais, nous avons de la peine à trouver des apprentis. Dans

le Valais romand, ce sont plutôt les établissements formateurs qui manquent. Au niveau de l'association, nous intervenons régulièrement auprès de nos membres pour encourager le placement d'apprentis et nous trouvons toujours des solutions. C'est aussi l'occasion d'offrir des possibilités d'apprentissage en langue allemande. Dans mon hôtel de Grächen, je viens d'engager un jeune du Valais romand.

Vous êtes tous les deux issus de familles d'hôteliers. Qu'est-ce qui a changé, par rapport à la génération de vos parents ou grands-parents ?

O.A.: Avant, la prestation hôtelière se résumait à un lit pour dormir et à une table pour manger. Aujourd'hui, l'hôtelier organise le programme du séjour de ses clients et leur offre des avantages sur des expériences touristiques.

L.B.: Le nombre de lits hôteliers a beaucoup diminué. J'ai mal au cœur quand je vois des hôtels familiaux disparaître au profit d'appartements ou de grandes chaînes. Il faudrait que les jeunes hôteliers qui souhaitent reprendre un établissement soient davantage soutenus financièrement.

Quel est votre souhait le plus cher pour l'avenir de l'hôtellerie en Valais ?

O.A.: Que les jeunes Valaisans reviennent travailler dans le tourisme et qu'ils découvrent le plaisir d'œuvrer pour ce secteur. Lorsqu'on vit ici, on a tendance à oublier les formidables atouts de notre canton, comme la qualité des prestations, l'authenticité des villages, la beauté des paysages.

L.B.: Qu'on arrête de voir notre branche comme un supplice. Et qu'on cesse de nous mettre les bâtons dans les roues avec une avalanche de normes de sécurité qui nous prennent du temps et de l'argent. Notre cœur de métier, c'est accueillir nos clients, pas se protéger de tout ce qui pourrait leur arriver. ■

La 121^e assemblée générale des bouchers à Sierre

Les membres de l'Association valaisanne des maîtres-bouchers (AVMB) se sont réunis à Sierre lundi 29 avril pour leur 121^e Assemblée générale.

Flavien Claivaz
Secrétaire patronal AVMB

Cette assemblée a revêtu une importance particulière, car elle a vu le départ du président de l'Association, Eddy Farronato, après 13 ans à la tête de l'Association. Arrivé en âge de retraite, Eddy Farronato a laissé sa place à Stive Bovier, de la boucherie Bovier à Port-Valais. Jeune et dynamique, Stive Bovier apportera un nouveau souffle à l'association, car il dispose de l'énergie nécessaire pour affronter les défis qui attendent les boucheries valaisannes. Joanna Frauchiger, de la boucherie Frauchiger à Vouvry, a également intégré le comité.

«Unissons nos forces, car tous ensemble nous pouvons aller de l'avant!»

Stive Bovier, nouveau président de l'AVMB

La formation

Formateur au sein de l'EPCAs, Eddy Farronato quittera également ses fonctions d'enseignant en juin prochain. Cette assemblée est également l'occasion pour lui de rappeler l'importance fondamentale de la formation de la relève.

«Nos 70 boucheries membres ont besoin de main-d'œuvre formée et de qualité, que cela soit pour y travailler ou pour, à terme, reprendre nos commerces. Avec toute une génération de bouchers en âge de partir à la retraite, la survie de nos commerces indépendants valaisans dépend, plus que jamais, de la volonté de cette nouvelle génération de s'investir dans nos métiers.»

Durant son mandat, des actions ont été menées afin de mettre en avant la nouvelle génération d'apprentis bouchers. Par exemple, une vidéo de présentation du métier a été réalisée afin que des jeunes puissent parler aux jeunes des nombreuses possibilités qu'offre ce métier.



Eddy Farronato et Stive Bovier

«Les écouter parler de leur métier avec passion et envie, sortir de l'image un peu désuète du boucher derrière son comptoir et mettre en avant la jeunesse et les possibilités de formation de notre si beau métier, voilà les objectifs de cette vidéo de présentation», explique Eddy Farronato.

La Valaisiarde

La création, en 2023, de la Valaisiarde, l'épice des maîtres-bouchers valaisans, a également été un projet phare pour mettre en avant les apprentis. Cette épice a été pensée par les apprentis, pour les boucheries valaisannes. Elle a été conçue avec des produits valaisans de qualité, grâce aux herbes du Saint-Bernard, et est distribuée par une entreprise qui soutient activement notre métier: Megoval Neuenschwander à Sierre. Le produit est de qualité et sa vente permet de financer les actions que l'association mène pour attirer de nouveaux apprentis. Elle est disponible auprès des boucheries membres de notre Association.

Travailler en commun, regrouper les forces pour défendre la profession, voilà le sens profond de nos associations professionnelles. C'est avec cet objectif que notre Association a été fondée et dans cet esprit que nos activités continueront d'être déployées à l'avenir.

«Nous avons tous des idées et des méthodes de travail différentes, et je suis certain que, si nous partageons plus de moments ensemble, nous pourrions tous profiter des expériences et des compétences de chacun; en tant que boucher, mais aussi en tant que patron. Unissons nos forces, car tous ensemble nous pouvons aller de l'avant!», conclut Stive Bovier, nouveau président de l'AVMB. ■

Assises annuelles des plâtriers et peintres

L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) a tenu ses assises en date du 26 avril 2024 au Restaurant le Bourgeois à Sierre.

Amalia Massy

Secrétaire patronale AVMPP

L'assemblée s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Devant un parterre de 100 personnes, le président Florian Lovey a abordé plusieurs thèmes dans son rapport: les statuts de l'association qui vont être mis au goût du jour, il indique que le délai d'attente de certains matériaux s'est amélioré, mais reste tendu. Le président s'est également exprimé sur les nouveaux ateliers-écoles flambants neufs, avec l'appui du fonds cantonal de formation professionnelle et le Service de la formation professionnelle (SFOP), le départ de Rolf Fussen, professeur de pratique qui va prendre une retraite bien méritée. Le président a précisé que des cours de formation continue sont proposés, un cours «Mon apprenti & moi» se déroulera le 6 juin prochain afin de découvrir des outils de communication et de valorisation dans le but de transmettre le métier dans les meilleures conditions. Un test d'aptitude est organisé chaque année en janvier qui permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires du futur apprenti. Une sortie pour les membres sera organisée lors

des Worldskills à Lyon du 12 au 14 septembre 2024. La campagne de revalorisation du métier de plâtrier suit son cours sur les réseaux sociaux. Il informe également qu'un jeune plâtrier-peintre va concevoir, réaliser et publier des vidéos promotionnelles sur Tiktok pour le compte de l'AVMPP en espérant que cette action saura susciter des vocations auprès des jeunes.

Un cours «Mon apprenti & moi» se déroulera afin de découvrir des outils de communication et de valorisation dans le but de transmettre le métier dans les meilleures conditions.

Le sous-directeur du Bureau des métiers, Fabien Chambovey, a présenté la campagne AMCAB (Assurance-maladie collective de l'artisanat du bâtiment). Le président de la FREPP, Baptiste Monnard, a quant à lui abordé divers sujets qui occupent actuellement la FREPP (relève professionnelle, perfectionnement professionnel, centre de formation notamment). Puis les membres et invités ont pu partager un moment fort convivial au restaurant du Terminus.

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.avmpp.ch. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations concernant la plâtrerie et peinture du Valais. Afin de gagner en visibilité, une adresse mail info@avmpp.ch a été créée. ■





Intégration de l'IA et de technologies de réalité virtuelle pour les hôtels

L'industrie renommée de l'hospitalité en Suisse est à un tournant décisif, exploitant l'intelligence artificielle (IA) et les technologies de réalité virtuelle (VR) et étendue (XR) pour remodeler les expériences dans les petits et moyens hôtels. Streams SA, présente aux professionnels de l'hôtellerie comment ces innovations se comparent aux pratiques de gestion traditionnelles et détaille comment intégrer judicieusement la réalité virtuelle pour une transformation complète de l'expérience client. De plus, nous examinons les coûts potentiels liés à la mise en œuvre de solutions d'IA et de réalité virtuelle pour les établissements de petite et moyenne taille.

Fabrice Deriaz
Streams SA

Les algorithmes d'apprentissage automatique analysent de vastes ensembles de données pour comprendre les préférences des clients, permettant aux établissements de fournir des expériences sur mesure. En comparaison, les approches traditionnelles reposent sur des profils de clients manuels, entraînant souvent des services génériques. La capacité de l'IA à ajuster dynamiquement les offres en fonction des données en temps réel lui confère un avantage significatif dans la création d'expériences mémorables pour les clients.

Communication efficace grâce aux chatbots et à la réalité virtuelle.

Les chatbots pilotés par l'IA rationalisent la communication par rapport aux méthodes traditionnelles de service client. Alors que les systèmes traditionnels peuvent entraîner des retards de réponse et des erreurs humaines potentielles, les chatbots fournissent des informations instantanées et précises. Ils améliorent l'engagement client en offrant des réponses rapides et efficaces, contribuant à une satisfaction accrue des clients. La réalité virtuelle offre, elle, une expérience immersive. Les petits et moyens hôtels peuvent ainsi proposer des visites vir-

tuelles des chambres, des installations et même des attractions locales, offrant ainsi aux clients une expérience préalable réaliste. Streams, en parallèle aux formations et l'IA crée des émotions immersives à la demande de l'hôtelier et réalise une solution de communication immersive intégrant les films, des scans et pour casque VR/XR. La communication devient ainsi plus efficace et engageante, présentant des suggestions personnalisées aux clients et peut être complémentée par les chatbots créés par l'IA. L'expérience immersive encourage les clients à découvrir les installations, ce qui permet une tarification en adéquation avec la qualité des services proposés par l'hôtelier.

la robotisation offre à long terme des avantages significatifs en optimisant les coûts opérationnels, en améliorant l'efficacité et en offrant une expérience client innovante.

Gestion avec l'IA par rapport aux modèles traditionnels.

L'IA excelle dans la gestion des revenus en analysant de vastes ensembles de données en temps réel. Les modèles traditionnels, basés sur des données historiques et une analyse manuelle, peinent souvent à s'adapter aux dynamiques du marché qui évoluent rapidement. Les modèles pilotés par l'IA, en revanche, optimisent les stratégies de tarification de manière dynamique, en réagissant aux fluctuations de la demande, aux tendances saisonnières et aux prix des concurrents. Cela permet de maximiser les revenus et une adaptabilité dans le marché de l'hospitalité très concurrentiel.

La rationalisation des opérations avec l'analyse prédictive de l'IA offre un avantage significatif. En prévoyant la demande, en optimisant les stocks, l'IA réduit ainsi le gaspillage et garantit un flux de travail plus fluide. Les approches traditionnelles, dépendantes de l'analyse manuelle et de schémas historiques, peuvent être moins adaptées à la complexité des opérations modernes de l'hôtellerie.

Mise en œuvre de l'IA et de la réalité virtuelle, estimation des coûts.

Estimer le coût de la mise en œuvre de l'IA dans les petits et moyens hôtels suisses nécessite de prendre en compte divers facteurs, notamment la taille de l'établissement et l'ampleur de l'intégration de l'IA. Actuellement, les hô-

teliers qui mettent en place des solutions d'IA pour la personnalisation du service client, les chatbots et la gestion des revenus investissent entre 3000 et 20 000 francs par chambre. Cela inclut la définition du projet, la configuration initiale, les dépenses liées à l'acquisition de la technologie et la formation du personnel.

Tout comme pour l'IA, le coût pour la VR et XR dépend également de la taille de l'établissement, des services à disposition dans l'hôtel et ce qui est souhaité de faire découvrir aux clients.

Streams peut réaliser une solution de réalité virtuelle à partir de 3000 francs, qui s'inscrit dans le budget marketing.

Pénurie de personnel et robotisation

Face à la pénurie de personnel dans l'hôtellerie suisse, la robotisation émerge comme une solution innovante. Les petits et moyens hôtels peuvent déployer des robots pour des tâches variées, allant de la livraison en chambre à la gestion des bagages, libérant ainsi le personnel humain pour des interactions plus personnelles. Bien que les coûts initiaux, comprenant l'acquisition, l'intégration et la formation du personnel, puissent représenter un investissement substantiel – de l'ordre de 5000 à 50 000 francs par robot –, la robotisation offre à long terme des avantages significatifs en optimisant les coûts opérationnels, en améliorant l'efficacité et en offrant une expérience client innovante.

Moderniser et améliorer

En dépit des coûts initiaux, Streams vous conseille sur les différentes solutions existantes et réalise le contenu VR/XR à travers sa division D-Twins. Vous souhaitez créer des émotions immersives avec D-Twins by Streams ou entamer une formation IA? Scannez le code QR et soumettez-nous un projet. Soyez l'heureux(-se) gagnant(e) d'une formation en IA ou d'une prestation en VR/XR offerte par STREAMS SA. La sélection du projet sera effectuée par le Secrétaire général de l'UVAM en collaboration avec un représentant de STREAMS SA. Le ou la gagnant(e) sera contacté(e) personnellement. ■





FER VALAIS

Depuis 20 ans, au service des entreprises valaisannes !

L'année 2024 marque les 20 ans de la Fédération des entreprises romandes Valais. Vingt ans de soutien fonctionnel et institutionnel aux entreprises valaisannes. Vingt ans également que la FER Valais porte la voix de ses entreprises membres au niveau cantonal et fédéral.

Flavien Claivaz
Directeur FER Valais

Créée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs

Fondée en 2004 par l'Union commerciale valaisanne (UCOVA) et Ingénieurs Architectes Valais (IAVS), la FER Valais est l'association patronale interprofessionnelle du secteur tertiaire valaisan. Soucieuse de préserver les intérêts de plus de 3000 membres, elle développe des solutions pensées pour simplifier le quotidien des entreprises valaisannes.

La FER Valais porte également la voix de ses membres, au niveau cantonal, romand et fédéral. Membre de la Fédération des entreprises romandes, elle dispose d'un

soutien intercantonal dans la défense de l'économie et de l'entrepreneuriat valaisan.

Active dans la Berne fédérale, la FER représente activement les intérêts de plus de 47000 entreprises membres. Dernier succès en date, l'acceptation par le Conseil national d'une motion visant la diminution des frais de transaction sur les cartes de débit ainsi que la conclusion d'un contrat-cadre pour les systèmes de paiement permettant de réduire concrètement cette charge pour les entreprises. Ces démarches rejoignent ainsi les missions de la Fédération : mutualiser les efforts et les investissements afin d'accomplir ensemble ce qui, seul, est impossible.

Une institution valaisanne au service des entreprises de notre canton

Parallèlement, la FER Valais met à disposition de ses membres des solutions clé en main pour répondre aux obligations légales des entreprises : assurances sociales, décompte des heures de travail, cybersécurité, santé au travail ou encore personne de confiance et gestion des conflits. Elle dispense également gratuitement des conseils juridiques en droit du travail, propose des formations continues et organise des événements permettant l'échange entre entrepreneurs.

Dernier succès en date, l'acceptation par le Conseil national d'une motion visant la diminution des frais de transaction sur les cartes de débit et la conclusion d'un contrat-cadre pour les systèmes de paiement.

À l'occasion de ses 20 ans, la FER Valais propose à ses membres divers avantages négociés auprès d'entreprises partenaires. Un pack mobilité permet aux entreprises de bénéficier de rabais flottes sur des véhicules, de réduction sur le litre de carburant et de conseils en mobilité électrique. Des avantages pour les collaborateurs auprès de la Banque cantonale du Valais ou encore des tarifs préférentiels sur des formations bureautiques auprès du CVPC complètent ces nouveaux avantages appelés à se développer durant les prochains mois.

Un décompte de salaire unique pour l'ensemble des prestations sociales

En s'affiliant à la FER Valais, les entreprises répondent à l'obligation d'affiliation au 1er pilier et en matière d'allo-

cations familiales. De plus, les entreprises ont la possibilité d'adhérer à la Caisse de prévoyance professionnelle CAPUVA pour des solutions d'assurance liées au 2ème pilier. La FER Valais propose également des solutions complètes et compétitives en matière d'assurance-accidents et perte de gain maladie via un contrat collectif. Les membres disposent ainsi d'une solution simple permettant de gérer l'ensemble de leurs assurances sociales grâce un décompte de salaire unique, via un seul point de contact et une plateforme numérique simplifiée.

À l'occasion de ses 20 ans, la FER Valais propose à ses membres divers avantages négociés auprès d'entreprises partenaires.

Des missions plus que jamais d'actualité

Cet anniversaire se veut festif, sans toutefois laisser perdre de vue les défis de demain : accroissement des charges administratives, communication et management intergénérationnel, intelligence artificielle, protection des données, concurrence en ligne, les domaines d'action de la FER Valais sont aussi nombreux que significatifs. Convaincue que la seule réponse efficace face aux problématiques globales ne peut être construite qu'en agissant conjointement, la FER Valais poursuivra le développement d'actions communes à même de soutenir l'activité économique valaisanne. Dans un monde toujours plus incertain et où les contraintes deviennent toujours plus fortes, la voix des entreprises doit être entendue, car ce sont elles qui génèrent les richesses, créent l'emploi et financent nos collectivités. Et s'il est vrai que ce sont les entreprises qui font l'économie, c'est leur Union qui en fait la force. ■

Plus de précisions :



Agenda

2024

Mai

- 13 au 17 Session du Grand Conseil
 15 Comité directeur UVAM
 23 Assemblée générale UDI

Juin

- 9 Votations fédérales
 11 au 14 Session du Grand Conseil
 20 et 21 Journées romandes des arts et métiers

Août

- 22 REV'24
 27 Comité directeur UVAM
 27 Assemblée générale AHV

Septembre

- 10 au 13 Session du Grand Conseil
 18 Conseil de l'UVAM (Berne)
 22 Votations fédérales
 27 au 6.10 Foire du Valais

Octobre

- 8 Comité directeur UVAM

Novembre

- 12 au 15 Session du Grand Conseil
 17 au 19 CaReHo, CERM Martigny
 19 Conseil de l'UVAM et Congrès de l'UVAM
 24 Votations fédérales

Décembre

- 10 au 13 Session du Grand Conseil

annonces

Bulletin de commande

Bulletin de commande à retourner à l'UVAM,
 Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
 ou par e-mail à tribune@uvam-vs.ch.

<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture	Fr.	2050.-
<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture + 1 page publireportage	Fr.	2450.-
<input type="checkbox"/> 2 ^e de couverture (face édito)	Fr.	1400.-
<input type="checkbox"/> 3 ^e de couverture (page de droite)	Fr.	1400.-
<input type="checkbox"/> Page face au sommaire	Fr.	1300.-
<input type="checkbox"/> 1 page annonce	Fr.	1200.-
<input type="checkbox"/> 1 page annonce + 1 page publireportage	Fr.	1550.-
<input type="checkbox"/> Publireportage réalisé par nos soins	+ Fr.	500.-
<input type="checkbox"/> ½ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale	Fr.	820.-
<input type="checkbox"/> ¼ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale	Fr.	420.-

Nombre de parutions:

2 (-5%) 3 (-7%) 4 (-10%)

Pour l'(les) édition(s) de:

février 20.....
 mai 20.....
 septembre 20.....
 novembre 20.....

Société:

Responsable:

Adresse:

Téléphone:

NPA/ Lieu:

e-mail:

Date:

Signature:

Tous les prix indiqués sont hors taxes.



UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
 WALLISER GEWERBEVERBAND

Impressum

ÉDITEUR

UVAM - Union valaisanne des arts et métiers

Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 35.– par année

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

T 027 322 43 85 – F 027 322 24 84

www.uvam-vs.ch

Marcel Delasoie, secrétaire général

D 027 322 43 82

marcel.delasoie@uvam-vs.ch

ÉDITION – ADMINISTRATION

Romy Hintz, secrétaire générale adjointe

D 027 322 43 84

romy_hintz@uvam-vs.ch

CONCEPTION – RÉDACTION

Xavier Saillen

D 027 322 43 86

tribune@uvam-vs.ch

Yannick Barillon, journaliste RP

Nathalie Montes, journaliste RP

PUBLICITÉ

Myriam Delasoie

M 078 830 61 91 – myriam@uvam-vs.ch

La Tribune économique est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m² et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m².

© Copyright UVAM/WGV - Tribune économique

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publireportages de la Tribune économique n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM).

assisteo
personnel soignant

AGENCE D'INTÉRIM MÉDICAL



info@assisteo.ch
0800 711 611

Bienvenue Chez Vous



Banque Cantonale
du Valais



On cultive le meilleur
pour demain.

bcvs.ch